

Projet «SHURP»:
enquête inédite

(page 24)

N° 1 | 2012

CURAVIVA

Revue spécialisée Curaviva

Association des homes et institutions sociales suisses



Intergénérationnel

La solidarité entre jeunes et vieux mise à l'épreuve



Recevez:
 un mini-check
 Eclairage gratuit
 500 CHF de réduction
 sur une prestation de
 conseil en éclairage
 2500 CHF
 pour des LED

votre partenaire
1to1 energy

Offre spéciale Watt à la carte LED FMB®

Du 1^{er} février 2012 au 31 janvier 2014, profitez de l'offre spéciale Eclairage de FMB. La participation est limitée à 60 établissements. Pour bénéficier de notre contribution aux coûts, inscrivez-vous sur: www.bkw.fmb.ch/offre-led.

BKW FMB Energie SA, Viktoriaplatz 2, 3000 Berne 25, tél. 0844 121 120, sales@bkw-fmb.ch

Anyi (23 ans), employée en cuisine AFP en formation et Michel Loretan, formateur en entreprise et cuisinier dans une cantine d'entreprise



Attestation fédérale de formation professionnelle AFP:
 + compétences pratiques
 + productivité
 + fiabilité
 = force de travail sur le terrain

La formation initiale de deux ans, couronnée par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), permet à des jeunes ayant de bonnes capacités pratiques d'obtenir un diplôme reconnu et de pouvoir accéder ensuite à des apprentissages débouchant sur un certificat fédéral de capacités (CFC). Dans le cadre de leur formation, ces jeunes acquièrent une première expérience professionnelle. Ainsi, lorsqu'ils intègrent leur premier emploi, ils sont immédiatement opérationnels. Nous nous engageons aux côtés de ces jeunes diplômés. **Ainsi, chacun y trouve son compte.**

réseau AFP
 Initiateurs www.lernwerk.ch
www.overall.ch
www.fribap.ch
www.chance.ch
www.bildungsnetz Zug.ch
 Partenaire www.credit-suisse.com

Pas de guerre des générations



Les ateliers intergénérationnels



Vaste enquête dans les EMS



Sommaire

Gros plans sur le contenu de cette édition

Intergénérationnel

La guerre des générations n'est pas à l'ordre du jour

Entretien avec le sociologue Jean-Pierre Fragnière, spécialiste des questions intergénérationnelles, convaincu de la capacité des générations actuelles à vivre en harmonie.

6

Vivre ensemble, sous le même toit, jeunes et vieux

La commune de St-Martin est en passe de réaliser sa Maison des Générations, un projet inédit dans le canton du Valais.

11

Peinture et lecture entre «potes»

Les projets intergénérationnels contribuent à la cohésion sociale et à la compréhension entre les générations. En témoignent les démarches qui voient le jour dans la commune genevoise de Lancy.

14

Epargner du temps pour sa prévoyance-vieillesse

Encourager l'engagement des jeunes seniors rémunérés en bons de temps pour remédier au besoin croissant de soin et d'accompagnement : telle est l'idée du concept de prévoyance-temps.

18

Primes d'assurance maladie plus élevées pour les aînés?

Trois assurances maladie estiment que les personnes âgées devraient prendre en charge une plus grande partie des frais qu'elles occasionnent. Regards croisés.

21

Enjeux

L'influence des émotions sur la qualité des soins

Une vaste enquête scientifique inédite menée auprès des EMS de Suisse devrait permettre de mieux comprendre la relation entre la qualité des soins et les facteurs structurels et organisationnels des institutions.

24

Portrait

Les associations cantonales d'EMS - Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel compte trois associations qui sont confrontées aux mêmes grands chantiers: la loi sur le financement des soins et la planification médico-sociale.

27

Actualités

29

Photo de couverture: Marcelle Couard et Yussra, durant l'atelier intergénérationnel qui a lieu une fois par mois à l'EMS La Vendée à Lancy (GE).

Photo: amn

Impressum

La *Revue spécialisée* CURAVIVA, publiée de manière trimestrielle, s'adresse aux EMS de Suisse romande, à leurs organes dirigeants et à leurs professionnels, aux décideurs et responsables politiques ainsi qu'aux nombreux partenaires du réseau santé-social qui oeuvrent en faveur des personnes âgées. Cette publication a pour objectifs de renforcer les liens au sein et autour du réseau des EMS au niveau romand, de donner une large audience aux actions, projets et initiatives des établissements, de valoriser les compétences et le dynamisme des professionnels, et d'informer les partenaires des préoccupations, activités et enjeux du secteur.

Editeur: CURAVIVA – Association des homes et institutions sociales suisses, 2012, 4^e année.
Adresse: Siège CURAVIVA SUISSE, Zieglerstrasse 53, 3000 Berne 14, tél. 031 385 33 33, fax 031 385 33.
Rédaction romande: Anne-Marie Nicole (amn), rédactrice responsable, case postale 10, 1231 Conches, redaction@curaviva.ch.
Rédaction alémanique: Beat Leuenberger (leu), rédacteur en chef, Urs Tremp (ut), Suzanne Wenger (swe)
Correction: Stephan Dumartheray
Traduction & adaptation: Translation Probst SA, Anne-Marie Nicole
Annonces: Axel Springer Suisse S.A, Zurich, tél. 043 444 51 05, e-mail urs.keller@fachmedien.ch
Graphisme et impression: AST & FISCHER AG (mise en page Lea Hari).
Abonnements (non membres): abo@curaviva.ch; CHF 60.– par année, 4 parutions.
Tirage: 1000 exemplaires
ISSN 1663-6058

PERMED JOBS

Au service des placements fixes et temporaires

Votre partenaire dans le secteur de la santé depuis 1985

Permed concentre la plus longue expérience de recrutement de personnel du secteur médicale et paramédicale de Suisse. Nous avons les compétences pour vous décharger des tâches de recrutement et de gestion de personnel.

Vous y trouverez des postes intéressants, ou les collaborateurs recherchés.

Nous serons ravis de faire votre connaissance ! Prenez contact avec nous.



Genève | 022 332 25 35
Lausanne | 021 321 12 60
Bâle | 061 263 23 90
Berne | 031 326 06 06
Lucerne | 041 240 44 44
Zoug | 041 726 07 26
Zurich | 044 254 54 54

www.permed.ch



Hygienepass
Passeport d'hygiène
Passaporto d'igiene
Hygienepassport

www.hygienepass.ch

Berast Annanda
Date of Birth
24.08.1981
No.
756.163358789.7

Certified System
SWISS TS
ISO 9001

Cours d'hygiène

Berne, Bâle, Lucerne, Saint-Gall, Zurich, Genève, Lausanne ou comme formation interne chez vous

Qui peut suivre ces cours?

Direction et personnel (p.ex. soignant, cuisine, préparation, service technique etc.)

Informations et inscriptions:

www.hygienepass.ch

Hygienepass, ALMEDICA AG/ABA SA, Guglera 1, 1735 Giffers
Tél. 026 672 90 90, Fax 026 672 90 99, info@hygienepass.ch, www.hygienepass.ch

Le savoir-faire, en particulier pour les solutions de prévoyance pour les homes, de même que les produits et prestations de services concurrentiels nous convainquent. **Voilà pourquoi nous sommes chez Comunitas.**

Monique Moren, Directrice Foyer les 3 Sapins, Troistorrents

COMUNITAS

Comunitas Fondation de prévoyance
Bernastrasse 8, 3000 Berne 6, Téléphone 031 350 59 59
www.comunitas.ch

TOUS LES ENFANTS MÉRITENT UNE FAMILLE

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Tous les enfants doivent pouvoir grandir dans une famille, aimés et protégés. SOS Villages d'Enfants donne un foyer à 75 000 enfants en détresse à travers le monde et soutient leur développement.

Grâce à votre don, vous donnez un avenir aux enfants du monde entier:
www.sosvillagesdenfants.ch, CP 30-31935-2

La chaleur d'un foyer pour chaque enfant

WWF 50 JAHRE ANS ANNI

Le WWF a 50 ans – Avec vous, pour notre planète

Faites un don par sms en envoyant «Panda don (montant)» au 488 ou sur www.wwf.ch/don.
(Exemple: don de Fr. 9.-; Panda don 9 au 488)

«Le défi est vaste! Mais il en va de notre capacité à vivre ensemble.»



Anne-Marie Nicole

Rédactrice

Editorial

«De mon temps...» Enfants, nous avons tous entendu cette petite phrase prononcée par les anciens, tantôt avec conviction, tantôt avec nostalgie. Derrière ces trois mots, que nous considérons alors sans doute comme du radotage, se cache pourtant un trésor de savoirs et d'histoires que les plus âgés avaient hâte de nous transmettre, et que tentent aujourd'hui de valoriser les nombreux projets novateurs autour des liens et des échanges entre les générations.

Parler de la solidarité intergénérationnelle ne se résume de loin pas à ces seules rencontres entre jeunes et vieux, certes essentielles pour renforcer la cohésion sociale et améliorer la compréhension entre les générations. Il faut en effet aussi l'aborder dans la perspective des bouleversements sociologiques et démographiques de ces dernières décennies. Ils ont profondément marqué les relations entre les générations qui ne semblent plus si spontanées ni si naturelles.

Ainsi, aujourd'hui, alors que jusqu'à cinq générations coexistent dans nos sociétés, la cellule familiale, elle, se réduit le plus souvent à deux générations – les parents et les enfants. Ensuite, pour la première fois depuis longtemps, le niveau de vie économique et professionnel des jeunes évolue moins favorablement que celui de leurs parents. Enfin, le phénomène de l'allongement de la durée de vie et du vieillissement de la population – une véritable chance en soi – pèse considérablement sur les systèmes de retraite et de santé. Cumulées, ces tendances risquent donc d'affaiblir les solidarités intergénérationnelles.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'Année européenne sur le vieillissement actif et la solidarité entre les générations. Elle invite à réfléchir, tout au long de cette année 2012 et au-delà, à la place et au rôle des personnes âgées dans la société et dans l'économie, et à la façon de promouvoir leurs compétences et leurs expériences, dont pourraient profiter les plus jeunes générations.

L'encouragement de ce vieillissement actif se traduit dès lors par la mise en place de mesures et d'actions les plus diverses, qui peuvent tout aussi bien relever de la volonté politique que de l'initiative privée, associative ou familiale. Les opportunités et possibilités ne manquent pas. Le défi est vaste! Mais il en va de notre capacité à vivre ensemble et du maintien de la solidarité entre les générations. Et pourquoi pas, plus simplement, de notre aptitude à prendre le temps du partage et de répondre «raconte!» à celui qui nous dit «de mon temps...». ●

Entretien avec Jean-Pierre Fragnière sur les questions intergénérationnelles

«Longévité et fins de vie coûteuses pèsent sur l'exercice des solidarités»

A l'aube de l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, le sociologue Jean-Pierre Fragnière, spécialiste des questions intergénérationnelles, reste convaincu de la capacité des générations actuelles à vivre en harmonie.

Propos recueillis par Anne-Marie Nicole

Comment se portent les relations entre les générations en Suisse?

Jean-Pierre Fragnière – Dès que l'on évoque la question des relations intergénérationnelles, divers sentiments habitent les gens. Le premier, c'est la crainte d'une rupture des solidarités intergénérationnelles, la peur que les jeunes ne soient plus solidaires des vieux, et que les vieux développent des comportements de méfiance et de rejet face aux jeunes. Or, il faut considérer ce phénomène avec la plus grande prudence. Car la volonté de solidarité entre les générations reste très forte. Des études sérieuses l'attestent, portant sur les échanges entre les générations et dont les premières datent de plus de 20 ans. Ces échanges sont cependant difficiles à mettre en œuvre, d'abord parce qu'il y a de part et d'autre une grande méconnaissance de l'autre génération.

Quel regard ces générations portent-elles donc les unes sur les autres?

Les jeunes croient que 60% des vieux vivent dans des homes, et les vieux surestiment le nombre de jeunes qui sont délinquants, en échec ou qui ont des comportements problématiques. Il y a une grande ambivalence dans les relations entre les générations, qui peut se résumer d'un côté par «les vieux sont tous d'insup-

portables personnages, sauf ma grand-mère, mon voisin et mon instituteur, et au fond on les aime». Si la solidarité intergénérationnelle est bien réelle, la difficulté est dans l'expression de ces sentiments profonds, dans la traduction en actes de cette attitude fondamentale.

En quoi l'allongement de la durée de vie a-t-il modifié les relations entre les générations?

La longévité a produit deux changements majeurs. Un premier effet de surprise est que l'on ne s'attend pas à vivre aussi longtemps. Le calendrier que chacun s'est construit est perturbé. A 30 ans, on s'aperçoit que l'on n'est pas si vieux, à 50, que l'on est encore fringant, et à 60, à l'âge où l'on suit des séances de préparation à la retraite, que l'on est prêt à partir en croisière. Le deuxième élément de surprise, c'est que les échanges, les partages intergénérationnels se font de plus en plus entre vifs. La mort ne fait plus son travail, elle ne neutralise

plus, ne met plus les pendules à zéro. Or, on n'a pas appris à négocier ces partages entre êtres vivants. Dans ce sens la longévité rend les échanges plus difficiles.

«La mort ne fait plus son travail, elle ne met plus les pendules à zéro.»

Dans une société à quatre, voire cinq générations, les liens tendent-ils à se fragiliser?

Non. Mais il s'agit d'inventer de nouveaux modes de vie entre des générations que la longévité éloigne de plus en plus les unes des autres. Toute distance rend la communication plus difficile. Enfant, je connaissais les mêmes chansons et cantiques que mon père et mon grand-père. Il y avait une homogénéité cultu-





«Je suis convaincu que l'on trouvera les moyens de renforcer les solidarités intergénérationnelles pour le bien-être du plus grand nombre», nous dit le sociologue Jean-Pierre Fragnière.

Photo: amn

relle, des références communes, un même rapport à l'espace. Aujourd'hui, il y a une plus grande distance culturelle à gérer et pour laquelle inventer de l'information et des canaux de communication. Tout changement comporte cependant des risques, le plus grand étant la rupture. Ma grande peur, c'est qu'on me fasse chanter Madonna dans mon EMS, alors que j'aime la mandoline et le plain-chant, ou que l'aide-soignante de proximité me fredonne des mélodies dont je ne soupçonne même pas l'existence...

ment à un changement social significatif depuis une quinzaine d'années, difficile à digérer, où la pauvreté a passé de la génération des vieux à celle des jeunes et jeunes familles. Qu'est-ce qui fait les dynamiques sociales? L'existence de problèmes, leur accumulation et la marmite qui bouillonne. Et aujourd'hui, la marmite bouillonne. Si la solidarité intergénérationnelle ne trouve pas ici de formes d'expression pour corriger cette inversion de tendance, je ne donne pas cher de la stabilité sociale dans les temps qui suivent.

>>

Y a-t-il en Suisse, une véritable politique intergénérationnelle?

Il y a des politiques intergénérationnelles, indirectement. Mais ce serait une illusion d'imaginer qu'il faut un secrétariat d'Etat à la solidarité intergénérationnelle! La question des relations et de la solidarité entre les générations est multidimensionnelle et ne peut être, par conséquent, que la conjonction d'un ensemble d'initiatives, d'idées et de politiques transversales. Ce sont généralement les initiatives locales et régionales qui vont imposer des politiques intergénérationnelles et mobiliser les énergies pour inventer des actions dans le domaine de l'éducation, le partage des connaissances, l'amélioration des transferts financiers, l'aménagement de l'espace, etc. Les projets et les initiatives sont le plus souvent le fait d'associations, de groupes d'individus ou de groupements de quartier qui veulent encourager les échanges et promouvoir la rencontre entre les générations.

La jeune génération se prépare à un avenir difficile – précarité, chômage, fragilisation de la sécurité sociale. Continuera-t-elle à jouer le jeu de la solidarité à l'égard des anciens?

A la fin des années 60, diverses études décrivaient la mobilité sociale ascendante de génération en génération, montrant que les enfants s'en sortaient mieux que leurs parents. Actuellement, on est dans la contre-mobilité sociale, c'est-à-dire que nos enfants, pour beaucoup, seront moins bien que nous. Je caricature, peut-être. Il n'empêche: on assiste effective-

Quelles en seraient les conséquences?

Face à l'intolérable, il y a plusieurs manières de réagir. Ce peut être une belle indignation. Mais aussi la délinquance, la déliquescence de la jeunesse, l'autodestruction, le suicide. Les professionnels et les politiques vont devoir prendre ce thème au sérieux, non pas comme un discours du 1er août, mais comme une véritable priorité sociale. Bravo au vieillissement, mais inventons des manières de l'assumer et d'en éviter les effets pervers.

De plus en plus de vieux, de moins en moins de jeunes: est-il juste de continuer à faire reposer les instruments de la politique sociale sur la solidarité des jeunes à l'égard des vieux?

A chaque votation sur l'AVS, la même question se pose: «Les jeunes vont-ils continuer de payer?» Malgré les attitudes ambivalentes, la solidarité est bien réelle. Dans une société multigénérationnelle, elle est un des éléments majeurs de la cohabitation des individus et l'un des principaux enjeux pour l'avenir de la sécurité sociale. Dans le contexte sociopolitique actuel, il y a encore de la marge d'invention au niveau des politiques salariale et sociale, pour relever le défi de la longévité, sans trop grever l'avenir des jeunes générations.

Y a-t-il une vraie réciprocité des apports entre les générations?

La mobilité géographique ainsi que la mobilité et la diversité sociales obligent à recréer des formes d'identité. L'appartenance familiale ou clanique se renforce, devient refuge. La dépendance des jeunes se prolonge, va souvent au-delà de 25 ans. Les parents apportent donc leur aide – logement, argent... – et sont disposés à garantir les prestations sociales nécessaires. Pour leur part, les jeunes sont prêts à assumer les coûts de la prévoyance-vieillesse et les dépenses de santé pour les aînés – l'attaque contre les vieux qui coûtent trop cher ne vient pas des jeunes. Toutes les formes d'expression des solidarités indirectes sont bel et bien là, qui permettent d'un côté d'assurer les vieux jours des anciens, de l'autre d'accueillir, de soutenir et d'intégrer les jeunes et les familles. Le problème est plutôt de consolider, d'entretenir et de faire fonctionner ces solidarités, de garder une dynamique salariale, d'empêcher la paupérisation des familles et de ne pas abandonner la jeunesse en difficulté.

Pourquoi ne pas inverser les flux financiers?

On constate qu'il y a, aujourd'hui déjà, beaucoup de transferts des vieux vers les jeunes. Naturellement quand cela est possible, car tout le monde n'a pas les moyens de le faire. Il faut évoquer ici ce que j'appelle «le scandale de la fin de vie». Les vieux ont peur de manquer, ceux qui ont connu les privations et les tickets de rationnement, qui disent «j'aimerais faire plus, mais on ne sait jamais ce qui peut arriver». Il y a très peu de solidarité dans la dépendance, sur la fin de vie. Beaucoup vivent péniblement cette inégalité. Or, avec un petit pourcentage de l'impôt sur les successions on pourrait rendre gratuites ces chères et lourdes fins de vie. On ne peut pas redonner la santé mais on peut en alléger les effets financiers, faire en sorte que ce soit moins pénible et moins inégal. La gestion de la longévité et des fins de vie coûteuses a des

«Bravo au vieillissement. Mais inventons des manières d'en éviter les effets pervers.»

répercussions importantes sur l'exercice des solidarités intergénérationnelles.

Avec la mobilité sociale et géographique, les solidarités familiales ne sont plus si évidentes. Qui va remplacer les filles et les belles-filles qui apportaient habituellement leur aide aux aînés?

Les familles d'aujourd'hui sont si petites que la solidarité est importante. Dès lors que cette solidarité ne peut pas s'exercer au sein de la famille, il y a d'autres configurations sociales qui existent. Dès l'enfance, vous avez la possibilité de créer un réseau d'amis. Les affinités électives sont le nouveau ciment social qui crée une forme de richesse. Il y a un moment où on doit prendre sa vie en mains, s'organiser, créer son noyau pour le temps de la vieillesse. C'est un acte volontaire d'organisation du réseau social.

L'obligation d'entretien des parents pour leurs enfants pourrait-elle trouver son équivalent dans une responsabilité des enfants à l'égard de leurs parents?

Vous voulez revenir à la hantise des dernières décennies? Le grand «ouf!» de la génération actuelle des 70–80 ans c'est d'avoir conquis leur autonomie. Ils sont contents, ils ont leur retraite, peut-être un petit quelque chose en cas de difficulté, et n'ont besoin de compter ni sur leurs enfants ni sur autrui.

N'est-il pas temps de redéfinir le contrat entre les générations?

On ne finit jamais de redéfinir le contrat entre les générations. Il a toujours existé, du moins depuis le début du 20e siècle. Le premier contrat d'autonomisation des générations est né avec l'introduction de la prévoyance-vieillesse. Le rapport fédéral sur la vieillesse de 2007 dit aux anciens – certes en d'autres termes: maintenant que vous allez vivre longtemps avec davantage d'argent, vous avez le devoir de redistribuer et de donner du contenu à votre vie. Le prix à payer pour votre bonne santé et pour une existence dans une société qui travaille beaucoup est une prestation sociale – je n'ai pas dit travailler –, un coup de main, un soutien financier. Le dernier contrat en date entre les générations est celui qui implique ce retour-là. Avec, naturellement, en contrepartie des exigences morales latentes à l'égard des jeunes, les principales étant de bien travailler et d'avoir un bon comportement.

Dans une société qui voit ses générations se multiplier, les tensions sont plus vives. Faut-il se préparer à une guerre des générations?

La guerre entre les générations n'est pas à l'ordre du jour. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de tensions. Mais utiliser la peur de la guerre des générations stérilise la réflexion. Gardons plutôt nos énergies pour réaliser les formes de la coopération intergénérationnelle.

Comment voyez-vous l'avenir?

Généralement, face à de nouveaux comportements, on commence par s'étonner, puis on finit par intégrer. En Suisse, grâce

à la conjonction des décisions politiques, scientifiques, technologiques, on a plutôt bien réussi à intégrer les nouvelles formes de comportement, à trouver des compromis qui ont permis de faire le pas suivant. On n'a pas lapidé les filles qui prenaient la pilule ni rejeté les femmes qui divorçaient. Je suis convaincu que l'on trouvera les voies et les moyens d'accélérer et de renforcer ces solidarités intergénérationnelles inévitables et souhaitables pour le bien et le bien-être du plus grand nombre. Plutôt que freiner et bafouiller, il faut foncer pour créer une société plus ouverte aux formes de l'expression des solidarités intergénérationnelles. Mais, et on l'a déjà observé avec le bénévolat, il faut 25 ans pour qu'un thème mûrisse. Les réflexions sur les questions intergénérationnelles ont commencé il y a 15 ans. Dans dix ans, on pourra donc lire dans les gros titres de la presse: «Une société intergénérationnelle au service d'un fédéralisme modernisé»

Qu'attendez-vous de cette année 2012 sur le vieillissement actif et la solidarité entre les générations?

En Europe, cette année répond à un souci idéologique de faire vivre et de stimuler la vie sociale, de promouvoir la participation des citoyennes et citoyens. Ce n'est pas uniquement parce que trois bureaucrates en auraient décidé ainsi. Cela relève d'un besoin fondamental d'assumer les éléments de régulation de

«Les affinités électives sont le nouveau ciment social.»

cette longue vie et de trouver des rôles sociaux dans le monde actuel. Imaginer un vieillissement actif, c'est aussi promouvoir ce qui est son support, c'est-à-dire la solidarité entre les générations qui va garantir la continuité du vivre ensemble. Cette année est donc surtout

l'occasion de faire du bruit autour des activités pionnières, pour inciter d'autres à s'en inspirer et à se lancer à leur tour dans des projets intergénérationnels. ●

Portrait: Né en 1944, à Veysonnaz (VS), Jean-Pierre Fragnière est licencié en théologie de l'Université de Fribourg et en sociologie de l'Université de Genève. Docteur en sciences sociales et pédagogiques (Université de Lausanne), il a enseigné la sociologie et la politique sociale à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne et aux Universités de Genève et de Neuchâtel. Il a assuré pendant 12 ans la direction scientifique de l'Institut universitaire Ages et Générations, à Sion. Jean-Pierre Fragnière est aussi l'auteur de nombreuses publications, notamment sur les questions intergénérationnelles. Dans un livret intitulé «Vers un vieillissement actif» (Socialinfo, 2011), il propose une réflexion sur les transformations qui affectent nos sociétés vieillissantes, apportant ainsi sa contribution à cette année européenne 2012 du vieillissement actif.

Annonce

Schulthess-Wet-Clean: Le meilleur lavage pour tous les textiles



Outre l'eau, Schulthess-Wet-Clean recourt à des lessives liquides écologiques pour nettoyer les textiles avec le plus grand soin:

- uniformes
- linge de lit
- vêtements
- vêtements de protection
- coussins
- chiffons en microfibres



Contactez-nous, nous sommes là pour vous conseiller!

Schulthess Maschinen SA
CH-8633 Wolfhausen, info@schulthess.ch
Tél. 0844 880 880, www.schulthess.ch



SCHULTHESS

La lessive: Le savoir-faire

Les futurs défis démographiques

Plus de vieux, moins de jeunes

Il y a 130 ans, en Suisse, l'espérance de vie dépassait à peine 40 ans. Aujourd'hui, elle se situe à 80 ans. Dans le même temps, le taux de natalité a chuté. Les répercussions sur les relations entre les générations sont de diverses natures.

Susanne Wenger

L'être humain vit de plus en plus longtemps. En Suisse, depuis la fin du 19^e siècle, son espérance de vie a doublé. Alors qu'en 1881 l'espérance de vie était de 40,4 ans pour les hommes et de 43,1 ans pour les femmes, elle est aujourd'hui de 80,2 ans, respectivement 84,6 ans. Durant ce même laps de temps, les gens ont fait de moins en moins d'enfants. Si, dans les années 1880, les Suissesses mettaient au monde quatre enfants en moyenne, on ne parle plus que de 1,2 enfant aujourd'hui. La baisse de la fécondité et l'allongement de la durée de vie sont deux facteurs qui, conjugués, conduisent à un vieillissement marquant de la société.

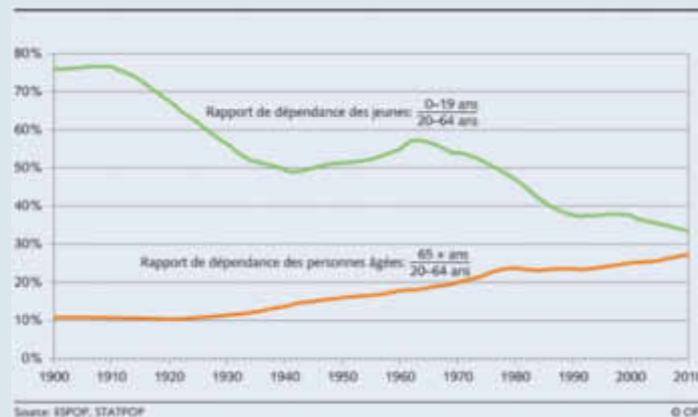
Au début du 20^e siècle, la population était comparativement jeune: 41% des individus avaient moins de 20 ans, 6% seulement en avaient plus de 65, et 53% de l'ensemble des habitants du pays était en âge de travailler. Aujourd'hui, la structure de la population suisse est largement dominée par les enfants nés dans les années d'après-guerre, les «baby-boomers», qui prennent progressivement de l'âge. En chiffres, cela signifie qu'aujourd'hui les enfants et les jeunes (0 à 19 ans) ne représentent plus que 21% de la population tandis que la part des 65 ans et plus grimpe à près de 17%.

La contribution des aînés

Le rapport de dépendance des jeunes, c'est-à-dire le rapport entre les jeunes (0 à 19 ans) et les actifs (20 à 64 ans), a diminué. En revanche, le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire des retraités par rapport aux actifs, ne cesse d'augmenter, comme le montre le graphique ci-dessous. Ces phénomènes démographiques influencent aussi les relations entre les générations de diverses manières:

- La tendance vers moins de jeunes et plus de personnes âgées conduit à ce que les scientifiques appellent en politique sociale «un déficit de durabilité», qui se traduira par une charge plus lourde sur les générations futures. L'exemple du financement de la prévoyance vieillesse est significatif: actuellement, il y a encore 3,6 actifs pour financer la rente d'un retraité. En 2030, ils ne seront plus que 2,3. Cela signifie que les rentes actuelles ne pourront plus être financées avec les cotisations existantes. De quoi ébranler le contrat entre les générations.
- Les experts qui s'occupent de ces questions soulignent toutefois qu'un bilan intergénérationnel ne doit pas uniquement prendre en compte les transferts formels étatiques, tels que l'AVS par exemple, mais également les prestations informelles entre les générations – aide familiale, héritages...
- Plusieurs générations vivent aujourd'hui plus longtemps ensemble que par le passé. Les enfants déjà âgés ont souvent encore leurs parents, les enfants et les jeunes ont aussi plusieurs grands-parents. Ces grands-parents assument leur part d'aide et de soutien. Le sociologue zurichois François Höpflinger estime à quelque 100 millions d'heures par année la garde gratuite des petits-enfants par les grands-parents, ce qui équivaldrait à deux milliards de francs. Selon une étude de l'Office fédéral de la statistique, entre 64 et 74 ans, une femme sur cinq garde régulièrement ses petits-enfants. A cela s'ajoutent les 25 millions d'heures non rémunérées que les retraités consacrent aux soins qu'ils apportent à des membres de la famille. Cela correspond à l'activité de 13 000 emplois à plein temps... Ces exemples montrent bien que les plus âgés ne vivent pas simplement aux crochets de la société, mais qu'ils la soutiennent effectivement.
- Les héritages comptent aussi parmi les transferts informels entre les générations. Il ressort des résultats d'un programme national de recherche que le volume des héritages en Suisse s'est élevé à 28,5 milliards de francs en 2000, ce qui représente 7% du produit intérieur brut. Un tiers de ce montant était constitué de donations entre vifs. Dans la plupart des cas, les parents ont ainsi apporté leur aide à leurs enfants pour leur permettre de se mettre en ménage et de fonder une famille.

Evolution des rapports de dépendance



Vivre ensemble, sous le même toit, jeunes et vieux

La Maison des Générations redonne vie à St-Martin

Depuis plusieurs années, la commune de St-Martin conduit un projet inédit dans le canton du Valais: la construction d'une Maison des Générations destinée à faire cohabiter trois, voire quatre générations sous un même toit. Une démarche citoyenne exemplaire.

Anne-Marie Nicole

Bravant le froid de ce début du mois de février, les habitants de St-Martin et des hameaux voisins sont nombreux à avoir répondu à l'invitation des autorités communales. Toutes générations confondues, ils ont investi la salle de gymnastique de l'Evouetaz pour s'informer des derniers développements de la Maison des Générations et découvrir l'avant-projet que le bureau d'architectes Cheseaux-Rey a présenté quelques jours plus tôt au Conseil communal. En présence des autorités cantonales, le président de la commune de St-Martin, Gérard Morand, a rappelé les objectifs du projet: assurer un cadre de vie agréable pour les aînés et les jeunes familles, favoriser l'établissement d'une population active dans le village, et permettre de réorganiser les échanges et le partage entre les générations.

Car c'est bien là le défi de la Maison des Générations: faire cohabiter trois, voire quatre générations sous un même toit.

La commune de St-Martin, située au cœur du Val d'Hérens (VS), est composée de neuf villages et hameaux où vivent plus de 900 habitants. Comme de nombreux autres villages de montagne, celui de St-Martin a connu l'exode rural et l'évolution des modes de vie qui font que même dans les villages, le noyau familial rétrécit et les générations ne vivent plus ensemble. Dans le courant des années 1990, la commune de St-Martin

commence à mettre en place diverses actions et mesures de développement durable, qui ont pour but de «revaloriser et maintenir cette région viable», de «freiner l'exode de (la) population et d'augmenter les activités sur place». Dans ce cadre, elle privilégie un tourisme doux et respectueux de l'environnement, un développement harmonieux des villages et une valorisation de l'agriculture de montagne.

C'est dans ce contexte de revitalisation, alors que la population communale se stabilise, qu'émergent au début des années 2000 les premières interrogations autour des services à offrir aux personnes âgées de la commune, puis, plus concrètement, sur la pertinence à construire un EMS. Pour l'accompagner dans ses réflexions, le Conseil communal a fait appel à l'Institut Universitaire Ages et Générations (INAG), situé à Sion, et à son directeur scientifique d'alors, le sociologue valaisan Jean-Pierre Fragnière (lire également l'interview en page 6).

Un instrument d'attractivité

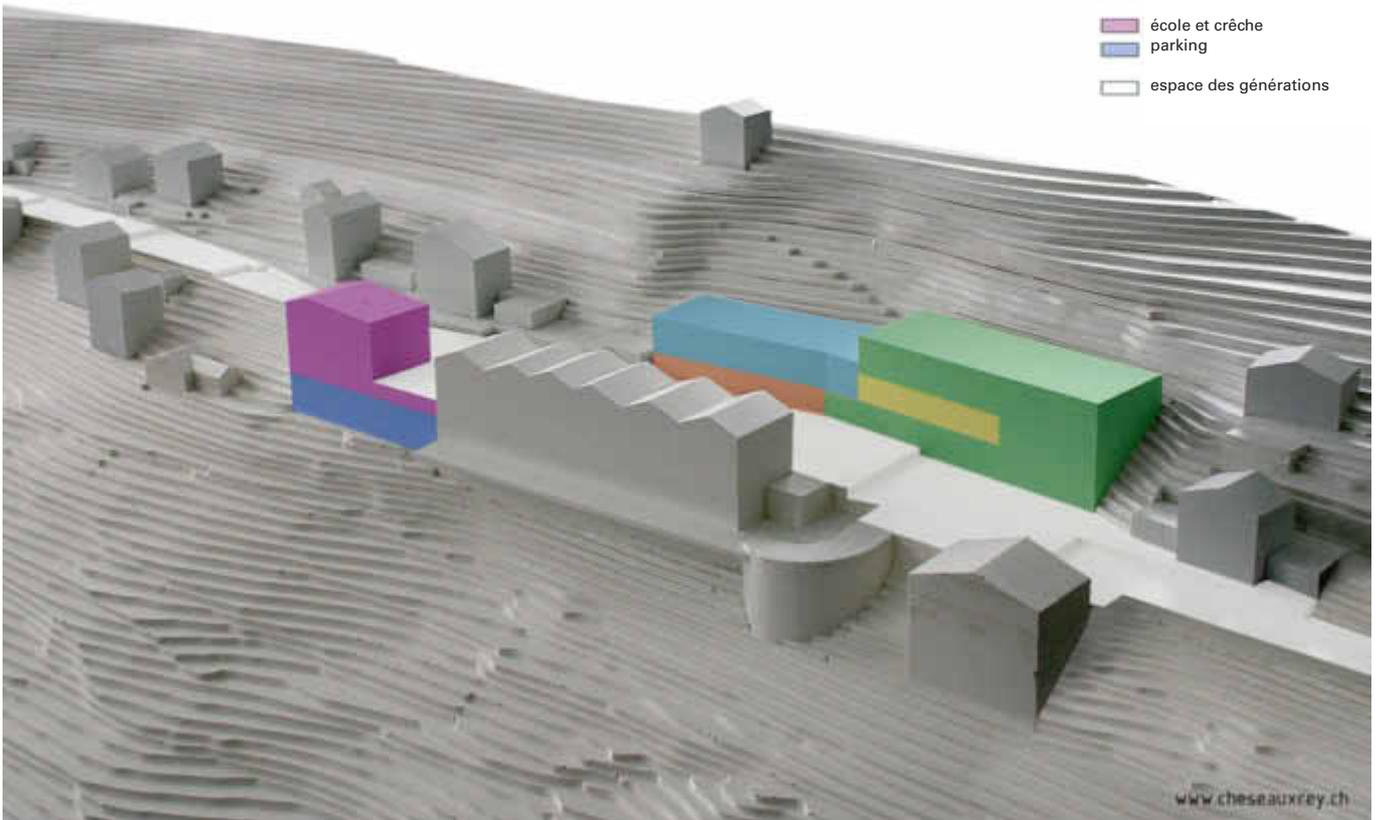
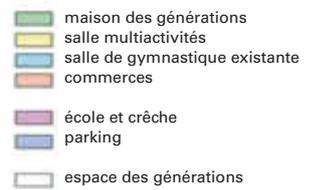
Ainsi, selon une «recherche-expertise» effectuée l'INAG à la demande des autorités politiques, les réflexions sur les réponses à apporter aux besoins spécifiques des personnes âgées dans la région de St-Martin doivent «s'inscrire dans le long terme et considérer les enjeux démographiques, structurels, culturels

et humains». Les auteurs de la recherche estiment également que ces questions relèvent d'une politique de développement: «La sécurité et les services assurés aux personnes âgées constituent un fort instrument de consolidation de l'identité, voire de l'attractivité d'une commune et d'une région.»

Depuis la publication en 2007 de cette première expertise, le projet a pris de l'envergure, évoluant dans une «démarche progressive, suivie pas à pas», selon la volonté des autorités. Après une première information publique en mai 2008, qui a permis

Selon un processus citoyen exemplaire, les habitants ont été intégrés au projet.

>>



La maquette de la maison des générations à St-Martin (VS). A noter que la salle de gymnastique est un volume existant, ainsi qu'une partie du volume de la Maison des Générations.

Illustration: Bureau d'architectes Cheseaux-Rey

de présenter les premiers contours de la Maison des Générations aux villageois, les différentes étapes se sont succédées, avec les mises à l'enquête, les appels d'offres, les études de détails, les demandes d'autorisation de construire, etc. Selon un processus citoyen exemplaire, les habitants de la commune ont été intégrés au projet, dans le cadre de quatre groupes de travail thématiques, leur permettant ainsi de prendre position sur la vision politique du projet en toute connaissance de cause.

Une réponse à des besoins multicritères

Dans la salle de gymnastique, en cette soirée de février, l'avant-projet présenté par les architectes montre un espace intergénérationnel qui va au-delà des murs de la Maison des Générations, comprenant des commerces, des services divers et une «rue des générations» qui doit faire le lien entre les villages de la commune, notamment entre St-Martin et le village voisin, Suen, le plus peuplé.

En substance, le programme, qui répond à des besoins multicritères, comprend une école primaire de cinq classes, une crèche pour 10 à 15 enfants, une salle polyvalente, un fitness, des commerces, un foyer de jour, un espace communautaire avec bibliothèque, ludothèque, cuisine et cafétéria. Côté habitat, huit appartements protégés sont prévus pour les personnes âgées dans le bâtiment intergénérationnel, et trois immeubles de huit appartements chacun sont destinés aux familles.

Quant à l'EMS (deux unités de 11 lits), par lequel tout a commencé, il est bel et bien prévu au programme, mais sa construction n'a toujours pas été décidée. Au sein de l'assem-

blée des villageois, les avis divergent quant à son utilité. Les uns affirment que l'on ne peut pas parler de Maison des générations s'il n'y a pas d'EMS pour héberger les plus âgés. Les autres estiment que le foyer de jour et les appartements protégés sont suffisamment adaptés pour accueillir les personnes âgées dépendantes. Les uns entrevoient dans l'EMS l'opportunité de créer des emplois. «Mais à quel prix?», rétorquent les autres, pour qui l'EMS n'aura pas une taille critique suffisante pour être rentable.

Pour l'instant, le président de la commune, Gérard Morand, ne s'inquiète ni de ces divergences de vues, ni d'ailleurs de l'incertitude qui règne encore autour de la construction de l'EMS. Le projet global, y compris les lits EMS, est devisé à plus de 20 millions de francs. La

commune de St-Martin devrait pouvoir en supporter 10 à 12 millions – de quoi démarrer le projet – le solde étant à couvrir par des partenariats privés qui restent encore à trouver. «Nous allons encore affiner le plan de financement et réalisons le projet par étapes, en fonction de la capacité financière de la commune et en fixant des priorités», déclare Gérard Morand.

Dès ce mois de mars, des ateliers citoyens doivent permettre aux habitants de la commune de comprendre le montage financier du projet et ses implications. Le projet définitif devrait être soumis à leur approbation lors de la prochaine Assemblée primaire, en juin. Le président Morand est confiant. Si tout se déroule comme prévu, les premiers coups de pioche seront donnés en 2013. ●

Les uns voient dans l'EMS l'opportunité de créer des emplois.

La Maison de Neubad

A Bâle, dans le quartier de Neubad, plusieurs générations vivent et travaillent sous le même toit: les enfants de l'accueil de jour, les professionnels des soins et les résidents de l'EMS. Un modèle qui enchante et enrichit tout le monde. La maison de retraite Neubad, en ville de Bâle, existe depuis plus de 35 ans. Elle s'est peu à peu transformée en EMS. Une structure pour l'accueil de jour des enfants est venue s'ajouter en 2003. Depuis, l'institution est devenue la Maison des générations de Neubad. La structure d'accueil de jour propose 52 places. Durant la semaine, ce sont ainsi 89 enfants, âgés de 2 mois à 14 ans, qui vont et viennent, les uns seulement le matin, les autres plutôt l'après-midi, quelques uns y restent la journée. Quant à l'EMS, il accueille 80 résidents.

Le plus jeune visiteur de la maison est actuellement un garçonnet de 5 mois, et le plus vieux, un alerte résident de 103 ans. C'est une maison où se côtoient ceux qui sont au début et ceux qui sont à la fin de leur chemin de vie. Parmi eux cependant, il y a encore une troisième génération, celle des collaborateurs qui, en plus de leur travail quotidien, se sont donnés pour mission de rapprocher encore mieux ces deux générations.

Les contacts entre vieux et jeunes «sont empreints de respect, d'estime réciproque et de tolérance, d'humour et de bonne humeur», affirme Astrid Eberenz, la responsable de la maison. «Mais aussi de sérieux dans le travail et d'empathie à l'égard des individus». Outre les rencontres au hasard du quotidien, le personnel de la maison organise depuis quelque temps des activités communes telles que le bricolage, la peinture, la cuisine, le chant, les fêtes, etc.

Un investissement pour le futur

La responsable de l'accueil de jour des enfants, Esther Zeller, estime que cela vaudrait la peine de lancer une recherche pour analyser les effets sur les gens, jeunes ou vieux, de la cohabitation des générations sous un même toit. «Car on ne peut se baser que sur nos impressions pour dire que les personnes âgées réagissent de façon très positive au contact des enfants et de leur parents.» Ainsi, il semble que les personnes âgées se sentent mieux intégrées à la vie sociale, pensent moins à leurs maux et sont d'humeur plus joyeuse. Les enfants aussi retirent apparemment un certain bénéfice de ces contacts: l'apprentissage des règles de la vie en société, respecter l'autre, saluer, ne pas courir à travers la maison, céder la préséance aux aînés... «Chez nous, les enfants côtoient des personnes qu'en d'autres circonstances ils ne remarqueraient même pas», ajoute Esther Zeller. «Ici, ils apprennent à être attentifs aux autres, au-delà des générations, à s'adapter tout en restant joyeux. C'est un investissement judicieux pour le futur.» (leu)

Logement contre service rendu

Le Centre de gérontologie de l'Université de Zurich a rendu une évaluation positive au projet «Logement contre service rendu». Après une phase pilote de deux ans, Pro Senectute a intégré cette forme d'habitat intergénérationnel dans son offre de prestations.

Le concept du «Logement contre service rendu» répond au principe de base de l'offre et de la demande: les personnes âgées qui disposent d'un logement spacieux qu'elles n'occupent elles-mêmes plus entièrement le mettent à disposition d'étudiants. Plutôt que de payer un loyer, ces étudiants effectuent des tâches ménagères, des travaux de jardinage ou d'autres petits services. Le calcul est simple: un mètre carré d'espace habitable occupé correspond à une heure de travail par mois. Concrètement, une chambre d'une surface de 15 mètres carrés coûte à l'étudiant 15 heures par mois de travaux divers, soit quelque 4 heures par semaine.

Pro Senectute a conduit une phase pilote à Zurich entre juin 2009 et mai 2011. Durant cette période, 13 contrats ont été conclus. Le Centre de gérontologie recommande de poursuivre le projet. Cette forme de logement est une solution «gagnant-gagnant»: elle favorise une meilleure qualité de vie des deux côtés, les personnes âgées obtiennent l'aide dont elles ont besoin au quotidien ou dans les cas d'urgence, et les étudiants épargnent de l'argent. Depuis peu, le dispositif «Logement contre service rendu» figure parmi les offres de prestations de Pro Senectute Zurich. Si le projet doit encore être affiné, les objectifs qualitatifs sont inchangés: utilisation de l'espace inoccupé, lutte contre l'isolement, réduction des charges pour les étudiants et promotion des échanges intergénérationnels. «Nous voulons étendre le projet à l'ensemble du canton de Zurich», affirme la responsable du projet, Marlys Agbloe.

En aucun cas un service de soins

Le «Logement contre service rendu» n'est en aucun cas un service de soins. Les professionnels de Pro Senectute insistent sur ce point, notamment dans le cadre des entretiens qu'ils conduisent avec les bailleurs intéressés: «Ce n'est ni le rôle ni la tâche des étudiants.» A part cela, les services et les aides peuvent être très divers: tâches ménagères, travaux de réparation, achats, petite correspondance, accompagnement chez le médecin, apprentissage des langues étrangères...

Pour éviter déceptions et malentendus, Pro Senectute recommande aux bailleurs et étudiants intéressés «de prendre suffisamment de temps pour faire connaissance», de régler à l'avance le type ou la nature des services que le bailleur attend et de convenir des règles de la vie de la maison, telles que les heures de repos, l'organisation du week-end ou encore les visites. (ut)

Ces deux textes sont des traductions résumées de deux articles disponibles en allemand dans leur intégralité dans la revue «Fachzeitschrift Curaviva» 3/2012.

Les projets intergénérationnels contribuent à la cohésion sociale

Peinture et lecture entre «potes»

Les projets intergénérationnels ne s'improvisent pas, mais évoluent dans un cadre organisé. Ils sont rarement le fruit d'une volonté politique manifeste, mais naissent le plus souvent de la rencontre de personnes motivées et enthousiastes. En témoignent les démarches qui voient le jour dans la commune genevoise de Lancy.

Anne-Marie Nicole

Vendredi, 16h. La cloche sonne la fin des cours. Les élèves sortent du bâtiment scolaire, se dispersent en courant. Un petit groupe d'écoliers s'engouffre rapidement dans l'ancienne école enfantine qui accueille désormais diverses activités sociales. Les enfants grimpent à l'étage rejoindre leurs «potes», comme ils disent, pour leur rendez-vous bimensuel. Les «potes», en l'occurrence, ce sont Andrée, Lotti, Esther, Georges et Henri, dont les âges s'échelonnent de 76 à 90 ans. Malgré le froid polaire qui transperce les os et le sol enneigé qui rend la marche périlleuse, ils sont tous là. Ne manque qu'Ada, la doyenne du groupe, dont le cœur s'est tant affolé qu'elle doit se ménager. Du côté des enfants, âgés de 8 à 12 ans, il y a Margot, Floria, Angelina, Bruna, Dana, Cléa, Yussra et Yann. On se salue, on s'embrasse, on s'enquiert de la bonne forme des uns et des autres depuis la dernière fois. On s'installe autour de la table pour le goûter avant de poursuivre la lecture de «Sako», un joli roman qui aborde les questions de l'immigration et de la vieillesse, et que le groupe a commencé à lire quelques semaines plus tôt. Chacun lit un passage à tour de rôle, les plus jeunes guidés par leurs aînés – et réciproquement parfois aussi! L'ambiance est chaleu-

reuse. Les échanges sont naturels et spontanés, empreints d'affection, de respect et de tolérance. Anne-Claude Juillerat van der Linden, qui veille sur le groupe avec tendresse et attention, se réjouit de cette complicité intergénérationnelle et songe à créer un deuxième groupe de lecture, tant la demande est grande. Neuropsychologue, responsable de la consultation mémoire des Hôpitaux universitaires genevois, chargée de cours à l'Université de Genève et conseillère municipale de la commune de Lancy, Anne-Claude Juillerat van der Linden est aussi la cheville ouvrière et l'infatigable présidente de l'Association VIVA, acronyme de «Valoriser et Intégrer pour Vieillir Autrement» (lire l'encadré).

Le soutien des autorités

Depuis sa création en avril 2009, l'association ne cesse d'étoffer ses activités. Aux conférences des débuts, qui visaient principalement à changer le regard sur le vieillissement, en particulier sur le vieillissement cérébral, de nombreux autres événements sont venus s'ajouter, qui répondent souvent à des «coups de cœur» et qui sont surtout des espaces tour à tour d'information, d'échange, d'écoute et de parole. Organisés en étroite collaboration avec les services communaux et le réseau associatif et institutionnel de proximité, ces rendez-vous, réguliers ou ponctuels, s'inscrivent pour la plupart dans une démarche intergénérationnelle. Jolie reconnaissance du travail accompli – et surtout encouragement de tout ce qui est encore à venir! –

l'association VIVA a obtenu le soutien de la ville de Lancy sous la forme d'un contrat de prestations, signé en 2011 pour une durée de quatre ans.

Avec ses quelque 29000 habitants, la ville de Lancy est la troisième commune du canton de Genève en termes de population. Les projets intergénérationnels commencent aujourd'hui

**Les rencontres
sont des espaces
d'information,
d'échange, d'écoute
et de parole.**

à s'ancrer dans la politique sociale communale. Si Dominique Demierre, chef du Service des affaires sociales, en accorde volontiers le mérite à la créativité et à l'esprit d'ouverture de l'association VIVA et de sa présidente, on peut lui reconnaître à lui aussi un mérite, celui d'avoir su accueillir ces compétences nouvelles et facilité la mise en œuvre de projets novateurs. Le contrat de prestations que la commune a conclu avec l'association VIVA a l'avantage d'assurer la pérennité de ses actions. «L'association joue un rôle important dans la politique communale en faveur des aînés», assure Dominique Demierre. «Par ses différents projets, elle contribue à la cohésion sociale et constitue une véritable plus-value pour la collectivité.» Et comme pour mieux sceller le partenariat, Dominique Demierre est membre du comité de l'association VIVA, comme représentant de l'administration communale.

Les deux établissements médico-sociaux implantés sur la commune participent également à l'aventure intergénérationnelle concoctée par VIVA et accueillent chacun, une fois par mois, des enfants qui fréquentent habituellement l'animation parascolaire. Tandis que l'EMS Les Mouilles réunit résidents et écoliers pour un atelier de peinture à quatre mains, celui de la Vendée propose des échanges thématiques autour de l'alimentation, des voyages ou, comme actuellement, des saisons. Photos, films, musiques, textes, bricolages... Tous les supports sont bons pour inciter les résidents à raconter leurs souvenirs et anecdotes et pour éveiller la curiosité des plus jeunes. Les équipes d'animation des institutions sont mises à contribution pour donner un cadre à l'événement et en assurer le bon déroulement. «Le travail de l'animateur prend ici tout son sens», observe Suzanne Schuler, responsable de l'animation à l'EMS de la Vendée. «Cette rencontre n'a rien de spontané, elle



C'est Monsieur Meylan, aquarelliste amateur averti et résident de l'EMS Les Mouilles, qui a initié Yann, 9 ans, à cette technique picturale.

Photo: amn

ne tient pas du hasard. Nous devons sans cesse adapter les activités pour favoriser les échanges, veiller à l'équilibre du groupe pour faciliter les interactions, donner la parole aux uns, solliciter celle des autres, relier, animer, intégrer...»

Les facteurs de succès

Le succès des projets intergénérationnels dépend de plusieurs facteurs: la capacité des personnes réunies à s'exprimer et à échanger, tant du côté des résidents que des enfants, l'intérêt que chacun doit pouvoir trouver dans la nature même des activités proposées, et la

>>

Les échanges entre générations aident à changer l'image de la vieillesse.



Henri Rosselet et Margaux apprécient les ateliers de lecture organisés à Lancy un vendredi sur deux.

Photo: amn

régularité des rendez-vous, qui permettent aux générations de nouer des liens privilégiés.

Au-delà du simple plaisir de la rencontre, les démarches intergénérationnelles poursuivent des objectifs multiples. Elles visent naturellement à créer des liens entre les générations, à améliorer les relations de voisinage et à restaurer la solidarité. Elles tendent aussi à valoriser les compétences des anciens et à soutenir leur capacité de transmission des connaissances, des valeurs, de la mémoire... Enfin, et c'est là sans doute l'objectif premier de l'association VIVA, ces échanges entre les générations contribuent à changer l'image de la vieillesse et à casser les préjugés et les stéréotypes. «Ils ouvrent l'esprit des enfants, ils redonnent confiance aux aînés dans leur capacité de transmission des connaissances et des émotions, ils incitent à changer le regard», affirme Anne-Claude Juillerat van der Linden. Et de poursuivre: «Depuis que nous avons initié les activités intergénérationnelles, nous avons pu observer des changements stupéfiants, notamment dans la vision que les enfants ont de la vieillesse»

Une évaluation réalisée en 2011 semble en effet montrer en effet un «avant-après». Avant les rencontres intergénération-

nelles prévues dans le cadre du Prix Chronos-Lancy de littérature, organisé par l'association VIVA, les enfants ont été interrogés sur leur vision de la vieillesse. Certes, ils estimaient que les personnes âgées étaient en général plutôt gentilles et faisaient bien la cuisine; mais plus de la moitié des qualificatifs utilisés pour les décrire étaient déficitaires et pointaient les stigmates de l'âge: dépendance, cheveux blancs, oublis, pertes de mémoire, mauvaise vue, surdit , etc. Apr s les cinq ateliers de lecture, les m mes questions sur la repr sentation de la vieillesse n'ont quasiment plus suscit  de commentaires n gatifs... «Du moment que l'on arr te de vouloir ranger les gens dans des cat gories, on privil gie une meilleure int gration dans la soci t », r sume Anne-Claude Juillerat van der Linden. ●



A l'EMS La Vendée, Jeanne Prelli et Kendra échangent leurs souvenirs d'hiver et de sports de neige.

Photo: amn

L'association VIVA

Créée en avril 2009, l'association VIVA (Valoriser et Intégrer pour Vieillir Autrement) a pour objectif de donner leur place aux aînés dans la communauté et de faire reconnaître l'interdépendance entre générations. «Il importe que les personnes âgées puissent trouver, au sein de leur communauté, des buts et un rôle social valorisant, plutôt que d'être confrontées à la stigmatisation de l'âgisme ou encore à la marginalisation et à la peur générées par la médicalisation du vieillissement», écrit l'association.

Pour ce faire, l'association développe toute une série d'activités – ateliers de lecture, échanges intergénérationnels, concerts, expositions, goûters thématiques, préparation à la retraite, groupes de marche, soutien des aidants, recueil de récits de vie, etc. – qui tournent principalement autour de quatre axes :

- la prévention, pour assurer un meilleur vieillissement,
- la communication, pour changer les stéréotypes liés à l'âge et la stigmatisation,
- les projets intergénérationnels, pour renforcer la participation à la vie sociale,

- les interventions psychosociales, par le biais de conseils divers et de groupes de soutien, pour favoriser le maintien de l'autonomie.

Grâce au contrat de prestations conclu pour une durée de quatre ans avec la ville de Lancy, l'association VIVA dispose depuis 2011 d'une subvention annuelle de 107'000 francs qui lui permet de proposer de nouvelles activités, mais surtout d'étoffer son équipe sur le terrain, avec l'engagement à mi-temps d'une psychologue assistante.

Enfin, dans le souci d'évaluer l'efficacité des interventions proposées, l'association développe des projets en collaboration avec l'Université de Genève. Dans ce cadre, elle est reconnue comme lieu de stage et accueille une étudiante du Master en psychologie appliquée et deux étudiantes de la toute première volée du MAS en gérontopsychologie appliquée de l'Université de Genève.

Pour en savoir plus : www.association-viva.org

Prévoyance-vieillesse: économiser du temps plutôt que de l'argent

Apporter son aide aux plus âgés pour en bénéficier soi-même plus tard

Encourager l'engagement bénévole des jeunes seniors avec des banques du temps pour remédier ainsi au besoin croissant de soin: telle est l'idée qui se cache derrière le concept de prévoyance-temps. Ce que pratiquent déjà d'autres pays suscite désormais aussi un intérêt en Suisse.

Suzanne Wenger

Tout juste à la retraite, à l'aise financièrement, beaucoup de temps libre et encore bien épargnés par les atteintes de l'âge: tels sont aujourd'hui les retraité(e)s «65 et plus» dans la vie. Les projets de prévoyance-temps visent à donner une utilité sociale au potentiel de cette génération de jeunes seniors pour l'accompagnement des personnes âgées. En effet, au cours des prochaines décennies le nombre de personnes dépendantes d'âge avancé va considérablement augmenter. Parallèlement la pénurie de personnel soignant menace. Les retraités encore alertes pourraient ainsi aider les aînés plus vulnérables dans les tâches et activités de la vie quotidienne., ou tout simplement leur tenir compagnie.

Mais ces prestations d'aide ne représentent qu'un aspect du concept de la prévoyance-temps. La contrepartie permet aux retraités engagés dans ce bénévolat de s'assurer leur propre prévoyance-vieillesse, non pas sous forme de capital, mais sous forme de temps. Pour leur engagement, ils reçoivent des bons déposés auprès d'une banque du temps, qu'ils pourront plus tard prélever sur leur compte-temps sous forme d'heures d'accompagnement lorsqu'ils auront eux-mêmes besoin d'assistance. L'unité d'échange et de décompte de la banque du temps est donc le bon de temps. Il correspond généralement au travail accompli par une personne pendant une heure. La valeur des bons de temps reste toujours la même; il s'agit en quelque sorte d'une

monnaie alternative non soumise à intérêts ou inflation. Dans les pays qui ont déjà introduit de tels projets, les bons de temps sont également exonérés d'impôts sur le revenu et sur le chiffre d'affaires

«La menace d'isolement»

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche et le Japon ont introduit des projets de prévoyance-temps depuis quelques années (lire les encadrés). En Suisse, c'est l'ancien ministre de l'intérieur radical, Pascal Couchepin, qui a lancé en 2007 pour la première fois la discussion sur ce quatrième pilier de la prévoyance-vieillesse. Cinq années plus tard, cette idée prend désormais un caractère concret: Saint-Gall est la première ville du pays à avoir élaboré un projet de prévoyance-temps en collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Le conseiller municipal saint-gallois, Nino Cozzio, chef de la direction des affaires sociales et de la sécurité, a été l'élément moteur de ce projet. «Avec la prévoyance-temps, nous pourrions privilégier encore davantage l'ambulatoire et contribuer largement à soulager les proches qui dispensent les soins, en particulier dans le cas des malades souffrant de démence», explique le démocrate-chrétien.

Sa direction a élaboré un projet sur lequel le gouvernement de la ville de Saint-Gall prévoit de statuer. En cas d'approbation par le gouvernement, le dossier sera présenté au Parlement. Nino Cozzio a tenté de convaincre ses collègues de l'exécutif en mettant en avant les effets sociaux du projet: «Le fait est que de nombreuses personnes très âgées, vivant seules chez elles et limitées dans leur mobilité, sont menacées d'isolement.» Ces aidants pourraient apporter leur soutien dans les tâches du quotidien et se montrer généreux de leur temps. La qualité de vie des personnes âgées en serait améliorée.

Le terrain était déjà favorable à ce type de projet d'échange de temps, puisqu'il existe déjà à Saint-Gall la «bourse du temps».



Dans le sud de l'Allemagne, les membres actifs de la coopérative d'aînés de Riedlingen fournissent soins de base et accompagnement aux personnes qui ont besoin d'assistance.

Photo: mäd

Chacun peut y proposer des prestations et les échanger avec d'autres personnes – par exemple cuisiner des spaghettis contre le repassage de chemises. Créée en 2008 par la Croix-rouge suisse, la bourse d'échange de temps regroupait dès la fin 2010 environ 500 membres au sein de différents groupes régionaux.

Le bon de temps ne peut être garanti

Dans le cadre du projet de prévoyance-temps des retraités de Saint-Gall, l'horizon temporel est toutefois beaucoup plus éloigné que dans la bourse d'échange de temps. Et la question de la responsabilité est donc cruciale. Comment peut-on garantir que les bénévoles d'aujourd'hui pourront effectivement échanger les bons de temps qu'ils ont acquis, lorsqu'ils seront eux-mêmes âgés et vulnérables des années plus tard?

Si la ville de Saint-Gall se portait garante des bons de temps économisés, cette garantie pèserait sur le contribuable, ce qui crée une polémique au niveau politique. «La garantie ne serait appliquée que si, pour une raison ou une autre, on ne trouvait plus suffisamment de nouvelles personnes s'engageant à fournir des prestations dans le cadre de la prévoyance-temps», indique le conseiller municipal Nino Cozzio. Mais le chef des affaires sociales considère cette éventualité comme improbable. «La question de la couverture des heures épargnées est un véritable défi pour les banques du temps», réaffirme Joana Guldemann, de l'Office fédéral des assurances sociales. L'OFAS a commandé une étude auprès du Bureau bernois d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS). Il ressort de cette étude qu'il existe différents moyens d'assurer la garantie d'encaissement. Dans le cadre d'un projet de prévoyance-temps en Autriche par exemple, la commune se porte garante des bons de temps. A Riedlingen, ville du sud de l'Allemagne où une coopérative privée d'aînés gère une banque du temps, les bons de temps sont consignés avec de l'argent. En revanche, la banque du temps de Munich renonce à toute garantie pour l'encaissement des bons de temps: celui qui participe le fait à ses propres risques.

Une concurrence pour les soignants?

Qu'il s'agisse de l'Etat ou de sponsors privés, celui qui monte un projet de prévoyance-temps, ne devrait pas miser uniquement sur des bons de temps. C'est ce que recommande l'étude de l'OFAS. Les expériences faites dans d'autres pays ont notamment montré que les systèmes mixtes fonctionnaient mieux: lorsque les prestations d'accompagnement ne sont pas exclusivement compensées par des bons de temps mais peuvent aussi être achetées, plus de personnes participent. Autre avantage: les frais de fonctionnement du projet peuvent ainsi être autofinancés. Mais pour tous les professionnels des soins et de l'accompagnement, une question se pose naturellement: les projets de prévoyance-temps vont-ils faire concurrence aux offres de prestation existantes? «Nous ne refusons pas le projet purement et simplement, mais nous allons l'examiner soigneusement et avec un regard critique», déclare Dominik Weber, directeur de l'association cantonale d'aide et de soins à domicile (Spitex) à Saint-Gall. Cela dépend aussi beaucoup de l'organisation concrète. Dominik Weber est favorable à une distinction claire entre les activités des fournisseurs de prestations et celles de l'association professionnelle Spitex. «Ce serait un problème pour nous si tout le domaine de l'aide ménagère était confié aux retraités engagés dans le projet de prévoyance-temps.» Les représentants de Spitex émettent également des réserves concernant les compensations financières dans le cadre du système de prévoyance-temps: frais de mise en relation, indemnités de tous types... Le conseiller municipal Nino Cozzio se veut rassurant. L'objectif de la prévoyance-temps n'est pas de réduire le coût des soins: «Les soins doivent être dispensés par des professionnels, il n'y a aucun doute sur ce point.» Mais des offres complémentaires telles que la prévoyance-temps pourraient aider les services professionnels «à s'acquitter de manière optimale de leur mission fondamentale, même en cas de forte augmentation de la demande.»

Quelle est la valeur d'une promenade?

Le bénévolat traditionnel, dans le cadre duquel des personnes s'engagent sans aucune contrepartie, est sans aucun doute déjà

>>

davantage concurrencé par la prévoyance-temps. Elsbeth Fischer-Roth, directrice de Benevol Schweiz, croit certes également qu'on doit rechercher de nouvelles idées pour l'accompagnement des personnes toujours plus âgées. Mais elle est toutefois «très sceptique» sur la prévoyance-temps. Étant donné que le bénévolat ne peut être imposé, le bon de temps est une réalité incertaine: «Si aujourd'hui j'effectue un travail à titre bénévole et que j'attends en contrepartie de pouvoir moi-même profiter d'un travail effectué à titre bénévole lorsque j'aurai atteint un âge avancé, je ne peux avoir la certitude qu'il y aura effectivement quelqu'un qui sera disposé à accomplir ce travail.»

Le bon de temps est une forme de valorisation du bénévolat et va ainsi dans le sens d'une «monétarisation», explique Elsbeth Fischer-Roth: «Une heure de promenade a-t-elle la même valeur qu'une heure consacrée à remplir une déclaration d'impôts?» La question de la qualité se pose également: «Le travail bénévole répond-il à la même motivation et offre-t-il la même qualité s'il est proposé avec la prévoyance en toile de fond?» La directrice de Benevol Schweiz souligne que le bénévolat ne peut apporter une solution à tous les problèmes de société.

Une chance pour les villes

Mais toutes les personnes concernées ne sont pas encore mises à contribution et toutes les questions d'organisation ne sont pas encore réglées. Si la banque du temps est créée à Saint-Gall, elle sera pour l'Office fédéral des assurances sociales un projet-pilote permettant de recueillir des expériences. Depuis que les projets de Suisse orientale sont connus, l'OFAS a également reçu des demandes d'autres communes intéressées. «Compte tenu des défis démographiques, il est dans l'intérêt de la société de faire appel à cette aide vitale entre voisins», constate le conseiller municipal de Saint-Gall, Nino Cozzio. «Cette prévoyance-temps permet de réintroduire en ville la qualité de solidarité entre voisins qui existe dans les villages.»

Mais la conclusion que tirent les experts dans l'étude OFAS semble un peu plus réaliste. La prévoyance-temps à elle seule ne permet pas de faire face au besoin croissant d'assistance des personnes du grand âge: «Un développement simultané des soins et de l'accompagnement professionnels semble indispensable.» ●

Texte traduit de l'allemand

«Time Dollars» et «Fureai Kippu»: expériences à l'étranger

D'autres pays en sont à un stade beaucoup plus avancé que la Suisse en ce qui concerne les banques du temps. En Allemagne, les projets de prévoyance-temps existent déjà depuis plus de 20 ans (à ce jour, on en compte près de 50). Le Land du Bade-Wurtemberg a joué un rôle de précurseur sous le mandat du ministre président Lothar Späth, qui a encouragé dix projets-pilotes en 1991. La coopérative d'aînés de Riedlingen s'est très bien développée. Elle compte 670 membres actifs et passifs. Les membres actifs fournissent des prestations telles que des services de voiturage, de courses ou de soins simples. En contrepartie, ils reçoivent des bons de temps. Les membres passifs achètent des heures ou utilisent les bons de temps qu'ils ont accumulés par le passé. A Francfort-sur-le-Main, dans le Land de Hesse, il existe également un projet qui fonctionne bien: l'aide aux seniors de Dietzenbach, qui compte plus de 1700 membres. Ils ont en moyenne 65 ans. Ce système doit garantir les soins et créer une solidarité entre générations. Chaque activité donne droit à un point par demi-heure: aide aux personnes âgées, solidarité entre voisins, cours de rattrapage, aide informatique, activités de loisirs ou services de réparation. Le financement du fonctionnement est assuré par les cotisations des membres, les frais administratifs des transactions effectuées et les dons. Sept des dix projets-pilotes dans le sud de l'Allemagne ont eu en revanche beaucoup moins de succès. Ils ont rencontré des difficultés à trouver suffisamment de personnes disposées à fournir des prestations.

3 millions de fournisseurs de prestations au Japon

Le système de soins le plus important basé sur les bons de temps est le «Fureai Kippu» («ticket de relations cordiales») au Japon. Ce pays d'Asie présente le vieillissement démographique le plus important au monde: 20 % de la population ont plus de 65 ans. Plus de 8 millions de personnes âgées ont besoin

d'une aide régulière, environ un million sont dépendantes. Créé en 1995 par le ministre de la justice de l'époque Tsutomu Hotta, le système d'épargne-temps japonais compte déjà près de trois millions de membres regroupés au sein de centaines de groupes régionaux. En contrepartie de la fourniture de services d'aide et de soins, les fournisseurs de prestations reçoivent des bons de temps (tickets) dont la valeur varie en fonction de l'heure de la journée et de l'activité. Les bons de temps peuvent être utilisés par les bénévoles pour eux-mêmes ou pour quelqu'un de leur choix. Cette possibilité est souvent utilisée pour transférer des bons de temps à des parents qui vivent loin de chez eux. Les recettes couvrent les frais administratifs et alimentent un fonds social. Lorsque le Japon a mis en place une assurance de soins en 2000, l'importance du système de prévoyance-temps a légèrement diminué. Les bons de temps ne sont plus utilisés que pour les services d'aide et les prestations de soins non couvertes par l'assurance. De nombreux bénévoles du système «Fureai Kippu» travaillent aujourd'hui dans des centres de santé communautaires locaux qui accueillent en journée les Japonais dépendants d'âge avancé. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, il existe également des banques du temps qu'on appelle «systèmes Time-Dollar». Peu d'études ont pour l'instant été effectuées au niveau mondial sur l'effet des banques du temps. En Allemagne, des études semblent indiquer que la prévoyance-temps permet de différer l'entrée des personnes âgées dans les établissements médico-sociaux. Au Japon, les coûts du système de santé sont comparativement faibles et la qualité de vie des personnes âgées dépendantes est élevée. Mais il est difficile d'évaluer si cela est dû au système de prévoyance-temps ou aux autres mesures de la politique de santé, conclut le Bureau bernois d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS) dans un rapport à l'intention de l'Office fédéral des assurances sociales. (swe)

Proposition controversée de trois grandes caisses d'assurance maladie

Pénaliser les personnes âgées ou mieux répartir les charges?

Trois assurances maladie estiment que les personnes âgées devraient prendre en charge une plus grande partie des frais qu'elles occasionnent. Des voix critiques s'élèvent pour dénoncer ces assureurs qui s'attaquent ainsi au principe de solidarité entre les générations.

Suzanne Wenger

Un vent d'indignation a soufflé à la lecture du courrier des lecteurs: «Quelqu'un qui vieillit et tombe plus souvent malade n'y est pour rien. Dois-je avoir honte de vieillir?», se demande Jürg Suter. «Les personnes âgées ont cotisé toute leur vie, et il n'est pas nécessaire de les pénaliser encore davantage maintenant en raison de leur âge», ajoute Antoinette Schmid. Vreny Kunz renvoie la balle: «Qui prend en charge les jeunes en état de coma éthylique, hospitalisés quotidiennement dans les cliniques? C'est bien sûr nous, les vieux, et cela va de soi!» Quant à Nadja Lendi, elle estime en revanche qu'il est juste de soulager les jeunes: «En effet, ils mettent déjà suffisamment la main au portemonnaie.» C'est la proposition des trois grandes caisses d'assurance maladie, Helsana, Groupe Mutuel et Sanitas, de revoir la structure des primes sur la base de l'augmentation des dépenses de santé, qui a échauffé les esprits à fin 2011. Aujourd'hui, du fait de la compensation des risques, des milliards de francs de primes sont transférés des jeunes vers les anciennes générations – indépendamment des conditions financières réelles. Ces fonds sont en partie reversés aux jeunes grâce à des réductions de primes financées par l'impôt: «Avec le vieillissement de la société et les coûts élevés supérieurs à la moyenne à un âge avancé (...),

cette problématique va s'accroître et peser sur la solidarité entre les générations», argumentent les assureurs maladie.

Les seniors se défendent

La solution proposée: des catégories de primes différentes et des remises de primes plus faibles pour les franchises à option. Concrètement, ces assureurs envisagent une catégorie de prime supplémentaire à partir 40 ans. Les plus jeunes paieraient moins, les plus âgés paieraient davantage. D'après les trois caisses maladie, qui se sont regroupées l'été dernier au sein de la nouvelle «Alliance des assureurs maladie suisses» et totalisent deux millions d'assurés de base, cela permettrait de préserver la solidarité entre les personnes en bonne santé et les personnes malades. Le Conseil suisse des aînés se défend avec «véhémence contre l'attaque des grandes caisses d'assurance maladie». Il estime que leur proposition va «totalement à l'encontre du principe de la solidarité». Tous les retraités ne sont pas riches. La conseillère nationale PDC Ruth Humbel, qui avait subi une défaite en 2009 avec une initiative similaire, accorde son soutien aux assureurs: dans le canton d'Argovie, un couple de retraités sur cinq déclare aux impôts un patrimoine supérieur à un million de francs alors que les jeunes ne peuvent même pas payer leurs primes, affirme Ruth Humbel dans la presse lucernoise. ●

«Une proposition qui va à l'encontre du principe de la solidarité.»

Des primes plus élevées pour les personnes âgées? Lisez dans les pages suivantes les commentaires de Thomas J. Grichting, CEO du Groupe Mutuel, et d'Otto Piller, président de Curaviva Suisse.

Ces textes sont traduits de l'allemand.

>>

Justice et équité pour jeunes et vieux plutôt que des circuits de redistribution absurdes

Les politiques sont très inquiets au sujet de l'AVS et des retraites. Ils ont dû admettre que nous devons proposer à nos personnes âgées dépendantes ainsi qu'à nos jeunes une meilleure solution en matière de coûts de la santé et de primes. La santé d'une personne de 80 ans coûte vingt fois plus que celle d'un jeune de 25 ans. Et les coûts de santé et les primes continuent d'augmenter. Le Groupe Mutuel souligne cette situation depuis des années: le système de la prime unique pénalise les jeunes et pèse toujours plus fortement sur eux. Dans le cadre de la solidarité, ils supportent – via la compensation des risques – les frais de santé croissants des personnes âgées.

Des sommes exorbitantes circulent

Mais on oublie un peu vite que les jeunes et les jeunes familles ne sont plus en mesure de supporter seuls la charge résultant de l'augmentation continue des primes (uniques) d'assurance maladie. Il faut donc qu'il y ait une compensation par des réductions de primes. Dans cette redistribution, on masque allègrement le problème complexe d'une société vieillissante et le fait que les jeunes souffrent excessivement de cette pression des coûts au bénéfice des plus âgés.

Le système est par ailleurs paradoxal, puisque pour compenser cette redistribution, nous pratiquons aujourd'hui une redistribution inverse: les seniors, qui sont subventionnés par les jeunes par le biais des primes issues du fond de compensation des risques, reversent près de 4 milliards à ces mêmes jeunes dans le cadre de l'impôt – pour que ces derniers puissent encore payer leurs primes, essentiellement composées des parts dues au titre de la compensation des risques. Des montants absurdes circulent dans le système alors que la problématique des coûts de la santé continue à s'aggraver. Et compte tenu de l'évolution démographique, la jeune génération doit craindre de ne pratiquement plus pouvoir bénéficier de ce système ni de la solidarité mise en place lorsqu'elle aura elle-même atteint un âge avancé. Une correction est nécessaire, précisément pour des raisons de politique sociale. Les circuits de redistribution actuels sont absurdes. Y a-t-il une solution? Oui. On peut remédier au système de la prime unique avec l'introduction d'une à deux nouvelles classes d'âge: en plus d'une prime par tête nettement réduite pour les 19–25 ans, on pourrait également définir une catégorie de prime légèrement réduite pour la population des 26–35 ans. Les jeunes et leurs familles seraient ainsi soulagés durablement. La population des plus de 40 ans, économiquement plus aisée par rapport à la moyenne, contribuerait davantage aux coûts, essentiellement occasionnés par elle-même, compte tenu du nombre de cotisants de cette classe



«Les jeunes et les jeunes familles ne sont plus en mesure de supporter seuls la charge due à l'augmentation des primes.»

Thomas J. Grichting, CEO des entreprises d'assurance maladie du Groupe Mutuel

Photo: mäd

d'âge. La légère augmentation de la prime à partir de 40 ans serait donc répartie sur une très large frange de la population. Elle ne pèserait pas uniquement sur les retraités et les personnes âgées. Concrètement, cela signifie qu'une prime de 100 francs inférieure pour les 19–25 ans correspondrait à une cotisation supplémentaire de 10 francs pour les assurés à partir de 26 ans.

Parallèlement, les contributions dues au titre de la réduction des primes seraient réduites et en fin de compte versées de manière plus ciblée qu'aujourd'hui aux personnes réellement dépendantes: les sommes débloquées seraient à l'avenir à la disposition des personnes âgées vivant dans des conditions économiquement modestes.

La santé à 80 ans coûte vingt fois plus qu'à 25 ans!

Une image de la société dépassée

Le système actuel en est encore – à tort – à une image de la société qui est dépassée: ce

ne sont pas majoritairement les personnes âgées qui n'ont pas aujourd'hui les moyens de payer leurs primes – ce sont les jeunes qui font leur entrée dans la vie professionnelle et doivent en même temps assumer des charges familiales et payer de surcroît des primes excessivement élevées au profit des personnes âgées. Un coup d'œil sur les statistiques montre que, aujourd'hui, 70% des bénéficiaires des réductions de primes ont moins de 45 ans.

Le système actuel de compensation des risques et la prime unique ne tiennent pas compte des changements démographiques et du vieillissement de la population. La suppression de la prime unique serait donc une mesure pertinente.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont entrepris de débattre sérieusement de cette question. Nous devons à notre société un système plus social, plus solidaire et plus économique. ●

L'auteur: Dr. Thomas J. Grichting est le CEO des entreprises d'assurance maladie du Groupe Mutuel

Les personnes âgées ne sont pas les facteurs de coûts du système de santé

Faire payer aux personnes âgées des primes d'assurance maladie plus élevées? Lorsque j'ai entendu parler de cette proposition, je me suis demandé si elle devait réellement être prise au sérieux. Avant toute chose, je pense qu'une telle proposition est complètement hors de propos. Aucune majorité n'approuvera sa mise en œuvre au Parlement – et certainement pas non plus au sein de la population, dans le cadre d'une consultation par référendum dont l'issue serait aussi sûre que 2 et 2 font 4! Pourquoi?

Souvenons-nous: avant l'introduction de l'assurance maladie obligatoire en 1996, des primes dites «de risque» étaient payées. Les personnes âgées payaient des primes d'assurance maladie beaucoup plus élevées que les jeunes et les femmes payaient plus que les hommes, car la maternité engendrait des coûts plus élevés chez les femmes. C'était une situation impossible et injuste. Ainsi, à l'époque avec un bon salaire, je payais deux fois moins de primes que mon père et ma mère, qui devaient se contenter de l'AVS pour vivre. C'est pour mettre fin à cette situation antisociale et injuste que la nouvelle loi a mis en place les mêmes primes pour les femmes et les hommes adultes.

Plus d'un million de retraités ne vivent que de l'AVS

On a beaucoup de mal à comprendre que de plus en plus de gens affirment que nos retraités génèrent, d'une part des coûts plus élevés, mais sont d'autre part tout à fait en mesure de payer des primes plus élevées.

Nous savons aujourd'hui qu'en règle générale les deux dernières années de la vie génèrent des frais de maladie élevés. Un enfant atteint de leucémie, qui meurt tragiquement, engendre, très jeune, des coûts élevés. Un fumeur qui décède à 50 ans à peine d'un cancer du poumon pèse très lourdement sur la caisse maladie pendant plusieurs années. Et le retraité qui souffre à 90 ans d'une insuffisance cardiaque et décède a généré pendant deux ans à la fin de sa vie des coûts plus élevés. Mais auparavant, ce retraité a payé pendant plus de 80 ans ses primes d'assurance maladie et n'a très souvent bénéficié de prestations que dans le cadre de la franchise. Il a ainsi également cotisé pour le patient atteint du cancer du poumon et pour l'enfant souffrant de leucémie. C'est ainsi que fonctionne le principe de solidarité à la base de nos assurances sociales!

Actuellement, plus de 1,6 million de personnes bénéficiaires d'une rente AVS vivent en Suisse. Près de 600'000 personnes perçoivent en plus une rente du deuxième pilier. Plus d'un million de retraités ne vivent donc que de l'AVS. Parmi eux, 180'000 perçoivent une prestation complémentaire. Enfin,



«Les chiffres attestent clairement que la majorité des personnes âgées ne sont pas des facteurs de coûts dans le système de santé.»

Otto Piller, président de Curaviva Suisse

Photo: mäd

90 000 personnes âgées seulement vivent actuellement dans des établissements pour l'hébergement de longue durée et n'entrent que pour une faible part dans les coûts de la santé. Des études montrent qu'au cours des dix dernières années, les coûts des soins stationnaires ont proportionnellement beaucoup moins augmenté que l'ensemble des dépenses de santé.

Les chiffres attestent clairement que la majorité des personnes âgées vivent plutôt dans l'ombre et ne sont pas des facteurs de coûts dans le système de santé. Pourtant, les chefs des caisses d'assurance maladie, qui disposent généralement de revenus élevés, veulent que nos seniors passent encore plus à la caisse? Il serait en fin de compte plus raisonnable et plus juste d'exiger des primes en fonction des capacités financières. Ainsi par exemple, un retraité qui ne perçoit que l'AVS paie à Zurich une prime d'assurance maladie aussi élevée qu'un millionnaire de la «Côte dorée» zurichoise. Et il faudrait à l'avenir modifier le système au détriment des retraités qui ne touchent que l'AVS? – «Non mais ça va?!» Une chose me console toutefois: la loi sur l'assurance maladie stipule que les assureurs maladie doivent mettre en œuvre l'assurance conformément aux décisions politiques. Ils ne peuvent heureusement pas imposer des règles. Il semble donc évident qu'une proposition aussi antisociale sera bientôt reléguée au fond d'un tiroir. Et c'est bien ainsi. ●

«Il semble évident qu'une proposition aussi antisociale sera bientôt reléguée au fond d'un tiroir.»

L'auteur: Otto Piller est président de Curaviva Suisse. De 1997 à 2003, il a été directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

SHURP – Un projet de recherche d’envergure nationale dans le secteur des EMS

L’influence des émotions sur la qualité des soins

Une vaste enquête scientifique inédite, menée auprès des EMS de Suisse, devrait permettre de mieux comprendre la relation entre la qualité des soins et les facteurs structurels et organisationnels des institutions. Dans ce cadre, l’influence des compétences émotionnelles sera examinée de près, pour la première fois à une si large échelle.

Anne-Marie Nicole

«SHURP». Des airs d’onomatopée pour un acronyme qui signifie «Swiss nursing homes human resources project». Il s’agit d’un projet d’étude initié par l’Institut de recherche en soins infirmiers de l’Université de Bâle, dont le but est de disposer d’une connaissance approfondie des relations entre certaines caractéristiques de l’organisation institutionnelle et les conséquences sur la qualité de vie des résidents, respectivement sur les conditions de travail du personnel soignant dans les EMS en Suisse (lire l’encadré).

Si la relation entre la qualité des soins et de l’accompagnement dans les EMS et des facteurs tels que la dotation ou le niveau de formation ont déjà été étudiés par le passé dans le cadre d’autres enquêtes à caractère scientifique, c’est la première fois qu’un projet de recherche mettra ainsi en évidence l’impact des facteurs structurels et organisationnels (composition des équipes, environnement de travail, climat de sécurité, etc.).

Autre nouveauté introduite par l’étude SHURP: la prise en compte des compétences émotionnelles, plus particulièrement de la régulation émotionnelle, parmi les autres variables qui seront examinées au niveau du personnel de soins, telles que

le sexe, l’âge, la formation, l’expérience, le taux d’activité et le roulement.

Psychologue et professeure depuis six ans à la Haute Ecole de Santé de Fribourg dans le domaine du vieillissement normal et pathologique, Catherine Bassal a intégré le groupe de recherche SHURP en qualité de collaboratrice scientifique pour la Suisse romande. A ce titre, elle a contribué à la validation des questionnaires de l’enquête et également apporté avec elle son expérience dans le domaine des compétences émotionnelles et leur influence sur le bien-être physique et psychique au travail.

Catherine Bassal a récemment dirigé un premier projet de recherche, dans le cadre d’une collaboration entre la HEdS fribourgeoise et l’Université de Genève, sur les compétences émotionnelles des soignants lors de la prise en charge de personnes

souffrant de démence. L’objectif de cette étude visait principalement à examiner l’influence des compétences émotionnelles et de la personnalité sur la capacité des soignants à assumer leur rôle. Alors que ce premier projet de recherche focalisait sur la relation soignant-soigné, l’étude SHURP permettra d’aller un pas plus loin, justement parce qu’elle prendra en compte dans ses observations l’ensemble des protagonistes (soignants, résidents, direc-

tions) et les facteurs organisationnels et structurels des institutions – y compris leur projet d’établissement et leur philosophie de soins.

Catherine Bassal, quand on parle de compétences émotionnelles, de quoi est-il question?

Catherine Bassal – Les compétences émotionnelles sont celles qui permettent à une personne d’identifier, d’exprimer, de comprendre, de réguler et d’utiliser ses émotions pour s’adapter à l’environnement dans lequel elle évolue. Elles relèvent de l’in-

«L’expression des émotions est façonnée par l’éducation, la famille, le milieu social.»

telligence émotionnelle, c'est-à-dire de la capacité à utiliser et à contrôler ses émotions et celles des autres.

Le concept de compétences émotionnelles semble connaître un certain essor depuis quelques années. Est-ce donc là une nouvelle thématique dans le domaine des ressources humaines?

Le concept s'apparente à une notion déjà bien connue dans le monde infirmier, le «coping». C'est un terme anglo-saxon qui désigne un processus par lequel un individu va réagir et s'adapter à une situation stressante en sollicitant des émotions sur une période plus ou moins longue. Cette adaptation est un peu plus nuancée dans le cas de la régulation émotionnelle: la régulation des émotions fait référence à la capacité de la personne à gérer ses émotions positives et négatives, et à mettre en place des stratégies à court terme pour faire face à n'importe quelle situation.

Quelles peuvent être les stratégies utilisées pour réguler les émotions?

Ces stratégies sont variables et dépendent des individus et de la situation. Ainsi, on peut choisir de diminuer l'expression

de ses émotions, ou au contraire d'en augmenter l'intensité, d'affronter ses émotions ou de les confronter avec celles des autres. Une stratégie qui semble plus adaptée est celle de la réévaluation cognitive, qui consiste par exemple à analyser la situation en se positionnant comme un observateur. Elle est sans doute préférable à une stratégie qui consisterait à refouler ou à supprimer ses émotions. Mais une fois encore: on ne peut pas dire qu'il y a de bonnes ou de mauvaises stratégies et leur efficacité dépend du contexte dans lequel la personne évolue.

«Les stratégies de régulation des émotions ont un impact sur la santé.»

La capacité à réguler ses émotions dépend-elle du niveau de formation et de l'expérience professionnelle?

Pas seulement. Le choix des stratégies de régulation émotionnelle dépend aussi de la personnalité. L'expression des émotions est façonnée par l'éducation, la famille, le milieu social.

Nous ressentons tous des émotions, mais nous les exprimons différemment. Il y a des cultures dans lesquelles on ne s'autorise pas à exprimer certaines émotions, alors qu'ailleurs on les manifestera avec exubérance. Comprendre comment les soignants gèrent leurs émotions est donc un exercice difficile et subtil!

>>



«Les soignants en EMS assument une tâche complexe qui exige de leur part une capacité à gérer leurs propres émotions, mais également celles des autres», affirme Catherine Bassal

Photo: amn

Quel est l'impact de la régulation émotionnelle dans l'environnement professionnel?

Réguler ses émotions signifie être capable de les identifier, les évaluer, les gérer et les modifier pour s'adapter dans un environnement donné. Mais si les stratégies de régulation mises en place ne sont pas adaptées au contexte, elles peuvent avoir un impact considérable sur la santé physique et psychique de la personne, et conduire par exemple à la frustration, à l'insatisfaction, voir à l'épuisement professionnel. A l'inverse, des stratégies adaptées sont sources de bien-être, de motivation et d'accomplissement au travail. Dans notre précédente étude avec les soignants en charge de personnes souffrant de démence, nous avons observé que les participants qui ressentaient plus fréquemment des émotions négatives que la moyenne étaient

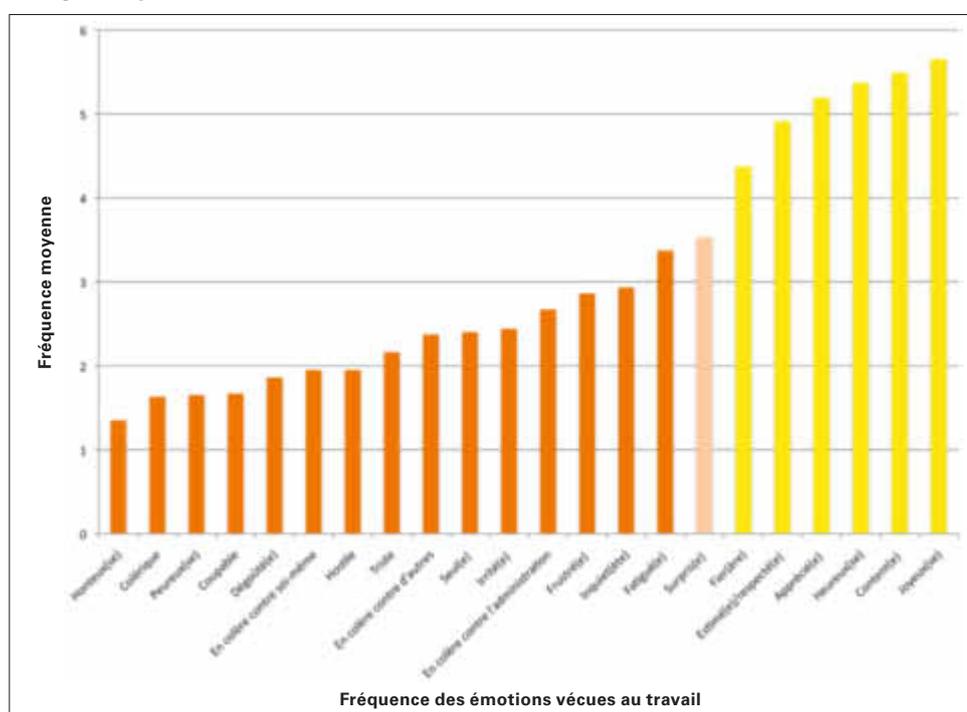
en moins bonne santé physique et mentale que ceux qui ressentaient des émotions négatives moins souvent que la moyenne.

L'étude SHURP mettra l'accent justement sur la régulation émotionnelle. Pourquoi avoir intégré cette variable?

Les soignants en EMS assument une tâche hautement complexe qui exige de leur part une capacité à gérer leurs propres émotions, mais également celles de l'autre. La compréhension de ces mécanismes émotionnels est essentielle dans un contexte où l'aspect relationnel avec des personnes vulnérables, fragilisées et désorientées est primordial. L'étude SHURP a l'avantage d'offrir un large champ d'investigation où nous pourrions croiser les paramètres émotionnels avec d'autres facteurs d'influence personnels et institutionnels. ●

Fréquence des émotions vécues par les soignants professionnels

Selon les premiers résultats de l'étude «Compétences émotionnelles, bien-être psychologique et physiologique lors de la prise en charge d'une personne souffrant de démence», réalisée conjointement par la Haute Ecole de santé de Fribourg et l'Université de Genève, les soignants indiquent qu'ils ressentent plus fréquemment des émotions positives au travail (par exemple joie et fierté) que des émotions négatives (par exemple colère et tristesse).



Un projet de recherche en phase de recrutement

En ce début d'année, l'Institut de recherche en soins infirmiers de l'Université de Bâle a lancé son projet de recherche SHURP (Swiss nursing homes human resources project) auprès des EMS. Cette étude transversale multisite, planifiée sur trois ans, s'inscrit dans la suite de travaux précédemment engagés par le même institut bâlois dans le domaine hospitalier. D'envergure nationale, l'étude vise à «produire une recherche détaillée amenant une meilleure compréhension des relations entre les caractéristiques du personnel des soins, celles de son environnement de travail et la qualité des soins et de l'accompagnement».

L'équipe de recherche a apporté un soin particulier dans la construction des questionnaires destinés aux soignants, aux directions et aux résidents. Elle a notamment veillé à ce que les différences culturelles entre les versions allemande et française soient suffisamment pondérées pour permettre, par la

suite, des analyses comparatives au niveau national, entre les régions linguistiques.

Le secteur médico-social disposera ainsi pour la première fois de données scientifiques pertinentes, d'autant plus importantes dans un contexte qui est soumis à de multiples pressions – coûts, qualité des prestations, pénurie du personnel, attractivité des métiers, rationnement des soins...

Pour l'heure, cependant, le projet est encore dans sa phase de recrutement, à la recherche d'un échantillon représentatif de quelque 200 EMS – dont 40 en Suisse romande. Si la confidentialité des données est totalement garantie, les établissements qui participeront à l'étude pourront bénéficier des résultats mis à disposition sous une forme anonyme, permettant l'analyse comparative des données. (amn)

Informations auprès de shurp-nursing@unibas.ch

Les associations cantonales d'EMS – Neuchâtel

«Nous vivons actuellement une période de grande incertitude»

Le canton de Neuchâtel compte trois associations cantonales d'EMS. Si leur organisation, leur vision et leurs moyens diffèrent, elles sont toutes trois confrontées à deux chantiers cantonaux majeurs: la loi sur le financement des EMS et la planification médico-sociale.

Anne-Marie Nicole

L'ANEMPA, l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées, vient de fêter ses 40 ans. Depuis sa constitution en 1971, elle a passé d'une amicale de directeurs de homes à une organisation professionnelle et structurée. Elle a su traverser le vaste projet de réorganisation sanitaire du canton, au tournant des années 1990, en préservant l'indépendance, la personnalité et l'atout de proximité de ses membres. Désormais, l'association va devoir consolider les acquis, pérenniser les activités et, surtout, se faire connaître. «Nous devons nous confirmer dans notre rôle de partenaire et faire valoir nos compétences auprès des autorités, des instances politiques et du réseau médico-social», affirme Marie-France Vaucher, secrétaire générale de l'ANEMPA. Pour l'heure cependant, et tout comme ses deux homologues cantonales l'ANIPPA (Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées) et l'ANEDEP (Association neuchâteloise des directeurs d'établissements médico-sociaux privés), l'ANEMPA concentre son attention sur deux chantiers majeurs: la nouvelle loi cantonale sur le financement des EMS (la LFinEMS) et la planification médico-sociale pour les personnes âgées.

La loi prévoit une unification des prix de pension.

Adoptée en septembre 2010 par le Grand conseil dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau régime fédéral de financement des soins, la LFinEMS prévoit une unification des tarifs dans les EMS ainsi que leur financement par le biais de contrats de prestations. Alors qu'elle aurait dû être introduite au 1er janvier 2011, cette nouvelle loi n'entrera probablement en vigueur qu'en janvier 2013. Le retard est en partie dû au lancement d'un référendum – qui n'a pas abouti – par l'ANEDEP qui reproche à la LFinEMS de vouloir fixer «un prix de pension moyen pour tous

les EMS sans reconnaissance du moindre critère de qualité et sans aucune ressource prévue pour assurer le financement de la formation continue des personnels».

Mais le retard s'explique également par la complexité du projet législatif, que reconnaissent d'ailleurs les représentants de

l'ANEMPA et de l'ANIPPA qui ont participé à la préparation de la loi. «La fixation d'un prix de pension et le financement des prestations passe notamment par une évaluation de tous les bâtiments et des infrastructures», explique Pierre Aubert, directeur de l'EMS Chantevent, à Fresens, et membre du Comité de l'ANIPPA.

Suppression de lits EMS

Autre sujet d'incertitude, mais qui pourrait finalement aussi se traduire par de nouvelles opportunités pour le secteur des EMS: la planification médico-sociale pour les personnes âgées, dont les premiers travaux ont commencé en 2006 déjà. Clairement orienté vers le maintien à domicile, le projet prévoit en substance, d'ici 2022, la création d'un millier de logements adaptés, sécurisés ou protégés, la suppression de 400 lits EMS et la transformation de lits pour l'accueil psychogériatrique. Il faudra éga-

Pour survivre, les petites structures devront se remettre en question.

>>



A Neuchâtel, le Grand conseil devrait se prononcer sur le projet de planification médico-sociale encore avant l'été.

Photo: MV-Image.ch, Toursime Neuchâtelois

lement augmenter de 60 le nombre de lits d'accueil temporaire et de 400 le nombre de places pour l'accueil de jour et de nuit. Les représentants de chacune des trois associations cantonales s'inquiètent, à des degrés divers, des conséquences de cette planification cantonale, notamment de la nécessaire redéfinition des missions des établissements et du devenir des petites structures.

Alors que le projet devrait être soumis au Grand conseil pour approbation durant le premier semestre 2012, il est jugé totalement «irréaliste et irréalisable» par Philippe Maire, responsable de l'ANEDEP. Pour sa part, la représentante de l'ANEMPA, Marie-France Vaucher, souhaiterait pouvoir encore l'amender afin de limiter les suppressions de lits et être partie prenante dans le développement des structures intermédiaires. Pierre Aubert, de l'ANIPPA voit, lui, dans cette planification médico-sociale l'opportunité de remettre à jour les missions premières

des EMS, d'élargir l'éventail des offres de prestations et de repenser le système pour mettre «la bonne personne à la bonne place». Le canton de Neuchâtel compte de nombreuses petites structures EMS qui, pour survivre, devront se remettre en question, clarifier, voir transformer leur mission. «Soyons créatifs!», insiste Pierre Aubert.

«Nous vivons actuellement une période de grande incertitude», relève Marie-France Vaucher, énumérant les grands dossiers à l'origine de cette agitation: le financement des EMS et la planification médico-sociale bien sûr, mais aussi la prise en charge de la démence, les réflexions autour de l'habitat pour les personnes âgées, les nouvelles philosophies de soins et d'accompagnement, l'introduction du dossier informatisé du résident... «Notre préoccupation principale doit cependant rester la qualité de l'accompagnement de la personne âgée», conclut-elle. ●

3 associations, 60 établissements, 2100 lits

ANEMPA

Constituée en 1971, l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées est la plus ancienne des trois associations. Elle regroupe 25 homes (environ 1'200 lits) pour personnes âgées, handicapées ou adultes dépendants, reconnus d'utilité publique. C'est la seule à avoir adopté dès 2004 la convention collective de travail pour le personnel de la santé du canton de Neuchâtel (CCT Santé 21), applicable dans l'ensemble de ses institutions.

ANIPPA

L'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées a été créée en 1985. Elle réunit 25 établis-

sements membres offrant 692 lits. Si l'ANIPPA n'a pas adhéré à la CCT Santé 21, elle s'est néanmoins dotée, en 2007, de Conditions générales de travail (CGT) qui fixent des barèmes salariaux pour les collaborateurs de ses membres.

ANEDEP

L'Association neuchâteloise des directeurs d'établissements médico-sociaux privés est la branche dissidente de l'ANIPPA. Ses 8 membres, représentant 270 lits, ont choisi l'indépendance en 2002. Elle ne dispose ni de CCT ni de CGT. «Nous sommes farouchement privés et désireux de le rester», résume Philippe Maire, son responsable. (amn)

Suisse

Les pratiques culturelles des seniors

L'Office Fédéral de la Statistique (OFS) publie les résultats d'une enquête nationale sur les pratiques culturelles des seniors. Plus que jamais, vieillir apparaît comme un processus dynamique, qui ne débouche pas seulement sur des pertes, mais qui offre aussi de nouvelles perspectives. Les pratiques culturelles sont aussi touchées par cette évolution. Selon la définition retenue dans des études européennes, la culture comprend la visite d'institutions culturelles (théâtres, musées, cinémas, festivals), l'utilisation de médias imprimés et audiovisuels, ainsi que la pratique d'activités culturelles en amateur. Jusqu'à l'âge de 74 ans, le degré d'activité culturelle s'avère étonnamment élevé, sauf pour les pratiques culturelles exercées en amateur (photo, théâtre, musique, peinture...). L'enquête s'est aussi intéressée aux facteurs ressentis comme des obstacles par ceux et celles qui souhaiteraient fréquenter davantage des institutions culturelles. Les résultats montrent que, pour les seniors, ce sont moins le temps disponible ou les heures d'ouverture, les coûts ou le contexte social ou familial qui posent problème, mais davantage des raisons personnelles (fatigue, désintérêt, maladie) ou des questions d'infrastructure et de logistique (absence de transports publics, difficultés d'accès, etc.). Les médias offrent une image plus contrastée. Plus de 80% des personnes d'un certain âge lisent quotidiennement le journal, et la moitié lit au moins une fois par semaine des magazines. La lecture de livres est un peu moins répandue chez les seniors. S'agissant de la télévision, le taux d'utilisation est identique chez tous les seniors (près de 100%), et la fréquence d'utilisation quotidienne augmente en revanche avec l'âge, atteignant quelque 80% chez les 75 ans et plus. Tous les seniors écoutent la radio dans des proportions équivalentes, aussi quotidiennement. Pour Internet, la tendance est inversée: les seniors sont d'autant moins nombreux à utiliser le web qu'ils sont âgés.

(senioractu.com/OFS)

Suisse romande

Nouveau site internet de santé

Le groupe Médecine et Hygiène a ouvert en janvier dernier un nouveau site de santé scientifique à destination du grand public, à caractère ouvert : toutes les informations qu'il diffuse sont soumises à la discussion argumentée de ses utilisateurs. Son ambition est de concevoir une plateforme santé qui fédère les forces d'institutions, d'associations, de ligues, de fondations qui, toutes, possèdent leur site internet, produisent du contenu,

du savoir, des conseils, des idées. Le site internet accompagne l'internaute dans ses recherches quotidiennes en matière de santé, l'aide à mieux comprendre certains mécanismes de santé et à orienter ses démarches. Il a pour vocation de fournir des informations complémentaires à la consultation médicale et non de se substituer à elle. Enfin, le site héberge un forum libre, où les internautes posent des questions et répondent, à leur manière, à celles des autres.

(*Revue médicale suisse/planetesante.ch*)

Genève

L'Etat propose une assurance EMS

François Longchamp, le patron du Département de la solidarité et de l'emploi (DSE), a développé un projet d'assurance pour éviter que les retraités de la classe moyenne ne se fassent ruiner par les factures de prise en charge en EMS (de 5670 à 8070 francs par mois, selon l'EMS). Et pour leur permettre ainsi de transmettre le fruit de leur travail à leurs descendants. Le Conseil d'Etat genevois a approuvé, à fin janvier, un rapport en ce sens qui sera transmis au Grand Conseil. Ne pouvant pas – ou partiellement seulement – assumer le coût de leur séjour en EMS, près de 70% des résidents bénéficient de prestations complémentaires. Tant mieux pour ces personnes à faible capacité financière; mais cela crée une inégalité avec les personnes de la classe moyenne, qui ont pu se constituer un patrimoine, dont la quasi-totalité devra servir au paiement du séjour en EMS. D'autre part, cet état de fait suscite des dessaisissements de patrimoine avant l'entrée en EMS, dans le but de préserver, au profit des descendants mais au détriment de l'Etat, les économies de toute une vie. Le magistrat radical propose donc de mutualiser les coûts à la charge des résidents par le biais d'une assurance «dépendance» qui permettrait d'alléger les dépenses de ceux qui ne touchent pas – ou peu – de prestations complémentaires. Une assurance «dépendance» facultative – ne pouvant être souscrite qu'à partir de 65 ans et jusqu'à 85 ans au plus tard, par des personnes en bonne santé – a été concoctée avec les Rentes genevoises. Concrètement, lorsque la dépendance se réalise (en EMS ou à domicile), la rente est financée par une prime périodique mensuelle, payée dès la retraite. Les premières estimations sont les suivantes: pour une prime de 67 francs par mois, la couverture de dépendance se monte à 1000 francs mensuels (puis 2000 francs pour une prime de 134 francs, 3000 francs pour une prime de 201 francs, etc.). «Si le Grand Conseil donne rapidement son aval, ce projet pourrait devenir

>>

réalité en 2013 et intéresser 28% des résidents en EMS qui ne touchent pas de prestations complémentaires.»

(Tribune de Genève)

Fribourg

Exposition «Yoki et ses proches»

La Résidence du Manoir, à Givisiez (FR), accueille jusqu'à fin mars une exposition hors du commun. A l'occasion de son 90^e anniversaire, le célèbre peintre fribourgeois Yoki Aebischer, s'offre en effet une «exposition à cinq voix», réunissant ses



Yoki dans son atelier de Courtney, (huile sur toile de 50x40 cm). Cette œuvre de son neveu Dominique Rey réalisée en 2011 est un témoignage qui rend hommage à l'ardeur créatrice de Yoki.

œuvres ainsi que celles de ses quatre neveux et nièces. Entré à la Résidence le Manoir en juin 2010, Yoki dispose toujours d'un atelier à la campagne, à quelques kilomètres de là, où il va peindre durant les beaux jours, et revient le soir à la résidence. «Avec Yoki, nous avons choisi celles de ses œuvres qui rappellent combien il sait exprimer avec force le chant de la création, que ce soit par le vitrail, la tapisserie, les œuvres de chevalet ou les aquarelles. Sa peinture chante le bonheur de vivre», écrit son neveu et filleul, Dominique Rey. En favorisant un tel espace d'expression, la Résidence du Manoir témoigne de la capacité d'ouverture de l'institution et de la qualité de l'accompagnement qu'elle peut proposer à chacun de ses résidents.

Exposition «Yoki et ses proches». Résidence du Manoir, place d'Affry 2, 1762 Givisiez (FR). A voir durant la journée, jusqu'au 31 mars 2012.

Vaud

Les Vaudois voteront sur l'aide au suicide

Le Grand Conseil vaudois veut encadrer plus clairement l'assistance au suicide, préférant le contre-projet que le Conseil d'Etat a présenté à la mi-février à l'initiative d'Exit déposée en 2009. Ce texte, nuancé, prévoit d'autoriser sous conditions l'assistance au suicide dans les établissements sanitaires reconnus d'intérêt public, hôpitaux et établissements médico-sociaux (EMS). Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a rappelé que le contre-projet fixe deux conditions de base – une maladie grave et incurable ainsi que la capacité de discernement – et que le médecin responsable de l'EMS ou le chef de clinique sera chargé de s'assurer que le patient remplit ces deux critères. Pour éviter la confusion des rôles, le personnel des EMS et des hôpitaux ne participera pas à l'acte, sauf à titre privé, en tant que parent de la personne en fin de vie, par exemple. L'initiative de l'organisation d'aide au suicide Exit, qui a recueilli plus de 14'000 signatures, demande que les résidents d'EMS recevant des subventions publiques puissent solliciter l'assistance au suicide. Les défenseurs de l'initiative jugent le contre-projet trop «compliqué et étatiste». Mais ce sont les Vaudois qui auront le dernier mot: ils pourront choisir l'un ou l'autre texte, ou opter pour le statu quo.

(24 Heures/ats/Newsnet)

Annonce

Un seul et unique fournisseur

Du plus petit moule à la balance électronique, également des solutions insolites pour des cuisiniers créatifs. Plus de 4'000 articles en stock qui attendent vos appels – commandés aujourd'hui, livrés demain.



Contactez-nous, nous vous conseillons volontiers...

Pitec SA, Technique de boulangerie et gastronomie
Z.I. La Pierreire, 1029 Villars-Ste-Croix
Tel. 0844 845 855, Telefax 0844 845 856
info@pitec.ch, www.pitec.ch



Informations DS personnes âgées

Participation active de CURAVIVA à AGE Platform Europe

Les Etats membres de l'Union européenne sont confrontés à des défis similaires à ceux de la Suisse en matière de dépendance au grand âge. Depuis 2010, CURAVIVA Suisse participe activement aux travaux dans le domaine des soins de longue durée et de la santé d'AGE Platform Europe, l'association européenne de défense des intérêts des personnes âgées et l'interlocuteur des institutions communautaires. En 2012, nous interviendrons en particulier pour que l'UE clarifie les besoins futurs en soins de longue durée et articule des réponses pertinentes pour que le plan Alzheimer adopté par le Parlement européen en 2011 soit mis en œuvre, pour que des solutions soient apportées au risque de pénurie de personnel de santé et pour encourager des projets innovants favorisant la qualité de vie des résidents en institution.

Vous trouvez de plus amples informations sur www.curaviva.ch → Information → International ou sur www.age-platform.org.

Instruments de travail

Les tâches administratives dans les homes et institutions augmentent continuellement. Des modèles, recommandations et instruments de travail permettent de débattre la situation.

Les responsables des homes et institutions sont depuis des années soumis à une pression administrative croissante de la part de leurs partenaires, des autorités de contrôle ou de tiers. Le travail administratif interne nécessaire à la création et à la gestion des différents outils de travail, check-lists et autres supports de travail est important. La création de bases administratives et/ou l'adaptation d'outils de travail existants exigent souvent d'importantes ressources en personnel.

Nous offrons une nouvelle plateforme d'information permettant aux homes de recevoir des informations relatives aux modèles, propositions, données de base et instruments de travail existants. Cette plateforme n'est pas exhaustive et définitive; elle est appelée à évoluer en permanence. Ces supports de travail ne remplacent en

rien les directives cantonales, règlements et recommandations.

Vous trouvez de plus amples informations sur www.curaviva.ch → Informations → Instrument de travail.

Nouveau: Plateforme d'échange Qualité des Soins Palliatifs

L'association professionnelle palliative.ch a adopté une liste de critères de qualité qui s'appliquent spécifiquement aux soins palliatifs dans les institutions de soins de longue durée. Désormais, les EMS ont donc aussi la possibilité de s'appuyer sur ces critères pour garantir la qualité de leurs soins palliatifs et se soumettre à un audit externe en vue de l'obtention d'un label qualité.

Le Domaine spécialisé personnes âgées de CURAVIVA soutient cette démarche destinée à assurer la qualité des soins palliatifs. Dans cet esprit, il a créé une plateforme d'échange pour les institutions intéressées. Une première rencontre a réuni les représentants d'une quinzaine d'institutions le 30 janvier 2012. Les discussions ont principalement porté sur les critères de qualité existants. Les responsables des soins qui étaient présents se sont déclarés prêts et intéressés à poursuivre et soutenir ensemble, par le partage de documents, de pratiques et d'expériences, la promotion et la mise en œuvre des soins palliatifs en établissement. La prochaine réunion aura lieu en septembre 2012. A cette occasion, une première institution de soins de longue durée pourra déjà faire part de son expérience en matière d'audit externe. Les personnes intéressées à participer à cette plateforme d'échange sont les bienvenues. De plus amples informations sont disponibles auprès de Christophe Schmid, responsable du département Projets et Développement, c.schmid@curaviva.ch.



Markus Leser
Responsable DS personnes âgées

•Actualité•

Manifestation

Préannonce - Rencontre Romande
20 septembre 2012 à Lausanne

Divers

Nouvelles informations en continu

Etudes – études achevées sur des thèmes divers
www.curaviva.ch/etudes

Dossiers – informations de fond sur des thèmes spécialisés et d'actualité politique
www.curaviva.ch/dossiers



Union de Courtiers Associés
Agréé Lloyd's de Londres



UCA

CONCEPTEUR
D'ASSURANCES
SUR MESURE

www.uca-sa.ch · 022 704 35 60

Genève : Av. Louis-Casaï 84 · 1216 Genève-Cointrin

Lausanne : Ch. des Trois-Rois 5bis · 1005 Lausanne

Sion : Place du Midi 36 · 1950 Sion

NOTRE MISSION

- Pérennisation de votre établissement
- Etude et gestion de vos risques
- Mise en place de solutions adaptées

VOS AVANTAGES

Bénéficiaire de conditions cadres vous garantissant :

- Un ratio prestations / primes défiant toute concurrence
- Une gestion à 360° de votre portefeuille d'assurances
- Une prise en charge de A à Z des sinistres
- Le soutien aux services RH dans les cas litigieux
- Des infrastructures professionnelles complètes et performantes
- Des services exclusifs dans le cadre de la gestion de l'absentéisme